

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

**MISE EN ÉCHEC DE TENTATIVES
D'INTRODUCTION DE PLUS DE 3 QX DE KIF
TRAITÉ EN UNE SEMAINE**

Des tentatives d'introduction de plus de trois (3) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 40 narcotrafiquants ont été arrêtés, lors d'opérations exécutées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période allant du 08 au 13 janvier en cours, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.



P.16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Jeudi 23 Rajab- 15 Janvier 2026 - N° 1213 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA



Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de décret exécutif relatif à l'ouverture des classes spéciales dans le milieu scolaire et le projet de création de l'Orchestre Philharmonique d'Algérie ainsi que le référentiel national de formation et de compétences, indique un communiqué des services du Premier ministre.

P.3

SAHARA OCCIDENTAL

**LE CODESA CONDAMNE
L'EXPULSION PAR LE
MAROC D'UNE MISSION
ESPAGNOLE
D'OBSERVATION DES
DROITS HUMAINS**

Le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humaines au Sahara occidental (CODESA) a condamné "fermement" l'expulsion, mardi, par les autorités d'occupation marocaines, d'une mission espagnole d'observation des droits humains, des territoires sahraouis occupés, dénonçant "une violation flagrante" des principes et des dispositions du droit

P.7

DIPLOMATIE

L'ALGÉRIE CONSOLIDE SA PRÉSENCE AFRICaine SELON UNE STRATÉGIE CLAIRE ET ACTIVE



P.3

La diplomatie algérienne a joué, au cours de l'année 2025, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et conformément à ses orientations, un rôle de premier plan au sein de l'Union africaine (UA), ayant pu consolider sa présence diplomatique sur la base de principes historiques profondément enracinés, et d'une approche constructive et clairvoyante visant en premier lieu à défendre les intérêts du continent africain, à renforcer sa souveraineté et à affirmer sa place sur la scène internationale, en adéquation avec les défis continentaux et internationaux.

LOI SUR LES SERVICES DE CONFIANCE POUR LES TRANSACTIONS ÉLECTRONIQUES DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE SOLIDE ET FIABLE

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a affirmé, mercredi à Alger, que le texte de loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et à l'identification électronique, constitue une étape essentielle dans le développement d'un environnement numérique solide, fiable et sécurisé.

P.2

INSPECTION MINISTÉRIELLE INOPINÉE AU PORT D'ALGER

DES INSTRUCTIONS FERMES POUR ACCÉLÉRER LES TRAVAUX ET FLUIDIFIER LES OPÉRATIONS

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a effectué une visite d'inspection surprise au Port d'Alger, durant laquelle il a pris connaissance de l'état général de cette infrastructure ainsi que de la situation des conteneurs, tout en donnant plusieurs directives visant à hâter les travaux d'aménagement et à améliorer le traitement des navires et des marchandises.

Par Youcef Hamidi

Faisant suite à sa précédente visite au quai n° 08, au cours de laquelle il avait exigé le lancement d'une étude géotechnique, le ministre a, cette fois-ci, donné des instructions directes pour le démarrage effectif des travaux, insistant sur l'urgence d'accélérer le rythme de réalisation en prévision de la prochaine saison estivale, précise un communiqué du ministère. M. Sayoud a également souligné la nécessité de faire évacuer les conteneurs dès l'expiration du délai légal de séjour au sein du port, par les commissionnaires en douane et dans le strict respect des procédures réglementaires, en coordination avec les autorités concernées, tout en appelant à accélérer le traitement et le déchargement des navires afin d'assurer le bon déroulement des opérations.

Le ministre a, par ailleurs, or-



donné l'achèvement du plan global d'aménagement du port ainsi que celui de la nouvelle zone de promenade, en mettant l'accent sur l'importance de renforcer le transport ferroviaire pour garantir une meilleure efficacité opérationnelle.

Il s'est félicité des progrès enregistrés au niveau de l'ensemble des ports nationaux, notamment la diminution du nombre de navires en rade, appelant à redoubler d'efforts en matière de coordination et à consolider la préparation opérationnelle.

À l'issue de sa visite, M. Sayoud a réitéré ses instructions en faveur de l'accélération du traitement des navires et des marchandises, ainsi que de la sortie des conteneurs, en coordination avec les autorités concernées, dans le but d'assurer un déroulement optimal des opérations.

Y.H

LOI SUR LES SERVICES DE CONFIANCE POUR LES TRANSACTIONS ÉLECTRONIQUES

DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE SOLIDE ET FIABLE

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a affirmé, mercredi à Alger, que le texte de loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électronique et à l'identification électronique, constitue une étape essentielle dans le développement d'un environnement numérique solide, fiable et sécurisé. Présentant le texte de loi devant les membres du Conseil de la nation, lors d'une plénière présidée par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, M. Zerrouki a indiqué que ce texte représente "une étape essentielle dans le développement d'un environnement numérique solide, fiable et sécurisé, ainsi qu'un outil important, afin de renforcer les systèmes d'information nationaux". Le texte de loi s'inscrit également dans "le cadre de la dynamique de numérisation qui compte parmi les principaux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", et ce dans le but de permettre à l'Algérie de se mettre au diapason de l'évolution technologique, en "assurant un cadre juridique nouveau et un modèle qui consacre l'émergence de services de confiance, d'identification électronique et des transactions électronique, à même de développer l'utilisation sécurisée des services numériques, de contribuer au renforcement de la

souveraineté numérique nationale et de construire une économie numérique durable", ajoute le ministre. Ainsi, le texte de loi propose un ensemble de dispositions allant dans ce sens, telles que la création de l'Autorité nationale de certification électronique (ANCE), de l'organisation des services de confiance, à travers l'élargissement du champs des services couverts par la loi précédente, pour inclure la signature électronique et le sceau électronique certifiés, ainsi que le service d'envoi électronique accrédité. Ce texte de loi évoque également la question de la preuve de la validité des documents électroniques comme preuves légales, sous réserve du respect des conditions garantissant leur intégrité. Il prévoit en outre des dispositions relatives aux contrats électroniques, en reconnaissant leur validité et en définissant les conditions de leur formation, qu'ils soient conclus entre personnes physiques ou entre systèmes électroniques, a précisé M. Zerrouki, relevant que le texte de loi "pose les bases de l'identification électronique, afin d'établir l'identité des personnes et des organismes, permettant ainsi l'accès à un large éventail de services en ligne et l'interaction sécurisée. Ensuite, la parole a été donnée aux membres du Conseil, qui se sont penchés sur plusieurs points, notamment "la nécessité de lutter contre la fraude électronique et d'assurer la protection des systèmes contre le

piratage, ainsi que le respect de la vie privée et l'accès de tous les citoyens aux services de confiance", soulignant également l'importance de "renforcer la formation spécialisée des magistrats, des employés et des ingénieurs, de localiser les données et de s'appuyer sur les compétences et les start-up nationales pour mener à bien cette transition numérique". En réponse à ces préoccupations, le ministre a indiqué que ce texte "garantit le lien sécurisé et légal entre les données et la personne concernée, renforçant ainsi la confiance dans les transactions officielles et établissant un cadre national moderne fondé sur la crédibilité et la transparence", étant donné que les services de confiance sont "la pierre angulaire de la garantie de l'intégrité des documents et des transactions électroniques en termes de sécurité des données, de son origine et de fiabilité de la partie émettrice".

Concernant la formation des ressources humaines dans ce domaine, le ministre a assuré que la loi prévoit de doter l'ANCE des ressources humaines et d'expertises techniques et consacre également un chapitre spécifique à la formation continue du personnel travaillant dans ce domaine, assurant ainsi le développement des compétences et l'amélioration des services de confiance.

RA/APS

JOURNAL OFFICIEL

LE DÉCRET PRÉSIDENTIEL FIXANT LE SNMG PUBLIÉ

Le décret présidentiel 26-01 fixant le salaire national minimum garanti (SNMG), a été publié dans le premier numéro du Journal officiel de l'année 2026. Le décret énonce que "le salaire national minimum garanti correspondant à une durée légale hebdomadaire de travail de quarante (40) heures, équivaut à 173,33 heures par mois, est fixé à vingt-quatre mille dinars (24.000 DA) par mois, soit un taux horaire de 138,46 dinars".

Le texte stipule que "toutes dispositions contraires au présent décret sont abrogées, notamment le décret présidentiel 21-137 du 7 avril 2021 fixant le salaire national minimum garanti", précisant que "le présent décret prend effet, à compter du 1er janvier 2026".

RA

TENUE DE LA 5^E ÉDITION DU 28 AU 31 JANVIER À ANNABA

La 5^e édition du Salon international du bâtiment et de l'aménagement "Bativex" se tiendra du 28 au 31 janvier à Annaba, avec la participation d'environ 100 exposants, ont annoncé les organisateurs mercredi dans un communiqué.

Cet événement, organisé à l'hôtel Sheraton Annaba, réunira plus d'entreprises nationales et étrangères représentant plus de 40 secteurs d'activités couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur du bâtiment: matériaux de

construction, architecture, ingénierie, équipements, solutions durables et nouvelles technologies, soulignent les organisateurs, qui s'attendent à plus de 10.000 visiteurs professionnels.

Cette édition sera marquée par un programme scientifique "de haut niveau", baptisé "Bati Days", comprenant 30 conférences et panels animés par des experts internationaux, ainsi qu'une plateforme B2B, "Bati Africa", dédiée à l'exportation des produits et matériaux de construction vers le marché

africain. "Le salon offrira aux participants une opportunité unique de découvrir les dernières innovations, d'anticiper les tendances du marché et de nouer des partenariats stratégiques à l'échelle nationale et internationale", avec "la présence d'ambassadeurs et de délégations officielles de pays africains, offrant aux exposants des opportunités concrètes de coopération et de développement commercial", selon le communiqué.

RE

DIPLOMATIE

L'ALGÉRIE CONSOLIDE SA PRÉSENCE AFRICaine SELON UNE STRATÉGIE CLAIRE ET ACTIVE

La diplomatie algérienne a joué, au cours de l'année 2025, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et conformément à ses orientations, un rôle de premier plan au sein de l'Union africaine (UA), ayant pu consolider sa présence diplomatique sur la base de principes historiques profondément enracinés, et d'une approche constructive et clairvoyante visant en premier lieu à défendre les intérêts du continent africain, à renforcer sa souveraineté et à affirmer sa place sur la scène internationale, en adéquation avec les défis continentaux et internationaux.

Dans cette optique, l'Algérie a poursuivi ses efforts pour préserver les intérêts du continent africain et de ses peuples, des démarches qui se sont traduites par une série de réalisations au sein de cette organisation continentale. En février 2025, l'ambassadrice Selma Malika Haddadi a été élue au poste de vice-présidente de la Commission de l'UA. L'accession de l'Algérie à ce poste atteste de sa place et de sa présence dans l'espace africain et traduit la confiance des Etats membres de l'UA en sa direction clairvoyante.

La diplomatie algérienne a œuvré également, lors des travaux de l'UA, à appuyer l'adoption du statut du Mécanisme continental africain de capacités civiles pour la préparation et la réponse aux catastrophes, une initiative du président de la République, ainsi que la ratification de sa proposition de décliner une journée africaine à la commémoration des martyrs africains et des victimes de l'esclavage, de la traite transatlantique, de la colonisation et de l'apartheid, outre l'adoption de la Déclaration d'Oran issue du Forum de la jeunesse africaine de 2024.

Et conformément à une vision claire et transparente visant à contribuer aux résolutions de l'UA en ma-

tière de renforcement de la paix et de la sécurité sur le continent, l'Algérie a décroché un siège au Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA pour un mandat de trois (03) ans (2025–2028), une victoire qui reflète la considération dont a toujours joui la diplomatie algérienne auprès des Etats africains, en tant que force de paix qui s'appuie sur ses principes historiques dans la défense des causes justes et tend à consacrer la stabilité à travers le continent.

Dans le même sillage, et lors de sa présidence du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) en août dernier, sous la conduite de M. Mohamed Khaled, ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie auprès de l'UA, l'Algérie a pris la responsabilité de présenter des initiatives qui cadrent avec les priorités politiques et sécuritaires et de trouver des solutions africaines aux crises et conflits qui secouent le continent, selon un agenda étudié.

Entre autres initiatives, il y a lieu de citer l'activation du sous-comité du CPS chargé de la lutte contre le terrorisme, l'institutionnalisation des réunions périodiques au niveau des ambassadeurs entre le CPS et le Groupe des Etats africains au Conseil de sécurité de l'ONU (A3), ainsi que

la création de la carte continentale de sécurité en tant que mécanisme efficace d'aide à la décision à caractère proactif et préventif et outil opérationnel pour actualiser les menaces et risques et garantir une réponse rapide afin de les circonscrire et d'empêcher leur escalade dans le continent africain.

En reconnaissance du rôle de l'Algérie dans la promotion des droits de l'homme en Afrique, Mme Chafika Bensaoula a été élue vice-présidente de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples et Mme Sabrina Kahar élue à la tête du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant, ce qui confirme une fois de plus la place de l'Algérie et son rôle au sein de l'espace africain, ainsi que son attachement au renforcement des principes et des valeurs des droits de l'homme à l'échelle continentale et internationale.

Par ailleurs, Mme Selma Sassi-Safer, commissaire à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP), Mme Chafika Bensaoula, juge à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) et Mme Samia Bourouba, membre de la Commission de l'Union africaine sur le droit International (CUADI), ont été nommées membres

de la Commission africaine chargée des réparations.

Dans le cadre de son activité diplomatique continentale, l'Algérie a connu une dynamique exceptionnelle au cours de l'année 2025, marquée par l'organisation, en septembre, de la 4ème édition de la Foire commerciale intra-Africaine (IATF 2025), qui a enregistré un succès sans précédent en termes de participation et de résultats.

L'Algérie a également accueilli, en décembre, le 12ème Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique (Processus d'Oran), marqué par une participation ministérielle record et une présence remarquable, pour la première fois, du Président de la Commission de l'Union africaine (UA), parallèlement à la tenue de la Conférence internationale sur les crimes du colonialisme, sanctionnée par la "Déclaration d'Alger", qui sera soumise pour adoption lors du sommet de l'Union Africaine prévu en février 2026.

L'Algérie a aussi renforcé son rôle de leader en matière d'innovation à travers l'organisation de la 4ème édition de la Conférence africaine des Start-up en décembre dernier.

RA/APS

RÉUNION HIER DU GOUVERNEMENT

PLUSIEURS SECTEURS ONT ÉTÉ À L'ORDRE DU JOUR

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de décret exécutif relatif à l'ouverture des classes spéciales dans le milieu scolaire et le projet de création de l'Orchestre Philharmonique d'Algérie ainsi que le référentiel national de formation et de compétences, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

"Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi 14 janvier 2026, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après :

Le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités d'ouverture des classes spéciales dans le milieu scolaire ordinaire et du bénéfice des aménagements raisonnables durant le déroulement des examens et des concours, au profit des personnes ayant des besoins spécifiques.

Cette démarche s'appuie sur une approche d'intégration effective des personnes ayant des besoins spécifiques dans des classes spéciales dans le milieu scolaire ordinaire, en coordination avec les secteurs chargés de la solidarité nationale, de l'éducation nationale et de la santé.

Il s'agit également de la concrétisation du principe d'égalité des chances, en garantissant à cette catégorie d'élèves le droit à l'éducation et à l'enseignement sans discrimination, à travers un soutien pédagogique approprié avec des aménagements qui leur permettent de poursuivre leur scolarité et de passer leurs examens et concours dans des conditions adaptées.

Par ailleurs, le gouvernement a entendu une communication sur le projet de création de l'Orchestre philharmonique d'Algérie visant à consolider la présence de l'Algérie sur la scène culturelle internationale en tant que force culturelle active.

La création d'un orchestre national professionnel, incarnée par l'Orchestre philharmonique d'Algérie, représente une nécessité urgente et une garantie fondamentale pour interpréter, réinterpréter et célébrer le patrimoine musical national. Le rôle premier

de l'orchestre est de préserver ce patrimoine, de cultiver le goût artistique, de développer les talents et de soutenir la créativité musicale.

Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le référentiel national de formation et de compétences, en tant que l'une des réformes structurelles engagées par le secteur de la formation professionnelle dans le cadre d'une vision globale visant à améliorer l'employabilité, à développer les ressources humaines et à opérer une transition qualitative d'une logique de formation par programmes vers une approche moderne centrée sur les compétences professionnelles recherchées sur le marché du travail.

Ce cadre de référence permet une lecture unifiée et claire des besoins en compétences au niveau national et assure la coordination entre les politiques de formation, d'emploi et d'investissement, en reliant directement les parcours de formation aux professions officiellement reconnues dans la classification nationale des professions et de l'emploi".

RA/APS

ALGERIE-ITALIE

NASRI REÇOIT L'AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE EN ALGÉRIE

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a reçu, mercredi, l'ambassadeur de la République italienne en Algérie, M. Alberto Cutillo, qui lui a rendu une visite de courtoisie s'inscrivant dans le cadre de la poursuite du dialogue et de la concertation entre les deux pays, indique un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Au cours de cette rencontre, qui s'est tenue au siège du Conseil de la nation, M. Nasri a salué "la profondeur et la solidité des relations historiques" liant les deux pays, soulignant que ce patrimoine commun a constitué "un socle solide pour l'établissement d'un partenariat stratégique durable, fondé sur la confiance et le respect mutuels".

Le président du Conseil de la nation a loué, à ce propos, "la dynamique positive" que connaissent les relations bilatérales ces dernières années, notamment suite à la visite d'Etat effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à Rome, ayant insufflé un nouvel élan au partenariat stratégique entre les deux pays, à la faveur de la volonté politique manifeste des dirigeants des deux pays de hisser la coopération à des horizons plus larges.

M. Nasri a également salué les entretiens qu'il a eus à Rome avec le président du Sénat italien, M. Ignazio La Russa, en marge de sa participation, en qualité de repré-

sentant du président de la République, aux travaux du sommet du Processus d'Aqaba sur l'Afrique de l'Ouest, mettant en exergue l'importance de cette rencontre "dans le renforcement de la coordination politique et parlementaire et la consécration du rôle de premier plan de la diplomatie parlementaire en tant que moteur de développement des relations bilatérales".

De son côté, l'ambassadeur d'Italie a souligné que l'Algérie est le premier partenaire économique de son pays en Afrique, en plus d'être un partenaire stratégique occupant une place centrale dans la politique économique italienne, rappelant le rôle prépondérant de l'Algérie dans le soutien à la sécurité énergétique de son pays.

Il a appelé également à "élargir les domaines de partenariat", rappelant "la disposition de son pays à mettre son expertise, notamment en matière de transports et de sécurité routière, au service de l'Algérie", ajoute le communiqué.

Aux plans régional et international, les deux parties ont souligné "la convergence de leurs positions sur les questions prioritaires et leur attachement aux principes de la Charte des Nations Unies, notamment le respect de la souveraineté des Etats et le soutien aux solutions pacifiques des conflits".

Dans ce contexte, le président du Conseil de la nation

a réaffirmé "le soutien constant et permanent de l'Algérie au droit du peuple palestinien à l'autodétermination", ainsi que "son engagement de principe en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes de la légalité internationale".

Par ailleurs, les deux parties ont échangé les vues sur les développements de la situation en Libye, dans la région du Sahel et dans l'espace méditerranéen, insistant sur "l'importance des solutions politiques globales, du dialogue et du renforcement de la paix et de la stabilité régionales, loin des ingérences étrangères".

Au terme de la rencontre, les deux parties ont souligné la nécessité de "poursuivre la promotion du dialogue et de la concertation à tous les niveaux et de renforcer la coordination parlementaire entre l'Algérie et l'Italie, ce qui est à même de conférer une dimension parlementaire institutionnelle plus profonde aux relations bilatérales, et de consolider le partenariat algéro-italien comme modèle avancé de coopération méditerranéenne fondée sur la confiance et le respect mutuels et la convergence des vues, pour construire un espace régional plus stable et prospère", conclut la même source.

RA/APS

ACTUALITÉ INTERNATIONALE

PÉTROLE

LA DEMANDE CONTINUERA À CROÎTRE EN 2027

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a indiqué, mercredi, dans un rapport mensuel que la demande de pétrole devrait encore augmenter en 2027, et ce quasiment au même rythme que celui prévu pour l'année en cours.

La demande mondiale de pétrole devrait croître de 1,34 million de barils par jour (mb/j) en 2027, contre une croissance de 1,38 mb/j attendue en 2026 - une estimation inchangée par rapport au mois dernier -, affirme l'Opep dans son dernier rapport mensuel de projections, en fonction de la conjoncture économique.

En conséquence, la demande pétrolière devrait s'établir à 106,5 mb/j en 2026 et à 107,9 mb/j en 2027, précise l'Opep.

L'organisation table sur une croissance mondiale en hausse en 2027, à 3,2%, contre 3,1% en 2026, des "perspectives positives" qui reposent notamment sur un apaisement de la guerre sur les droits de douane lancée l'an dernier par l'administration américaine avec les principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis.

Le rapport mentionne également des "ajustements" de politiques monétaires dans les grandes économies du monde et des mesures fiscales stimulant la croissance.

En 2026 comme en 2027, la croissance de la demande mondiale de pétrole sera à nouveau portée, de manière écrasante, par les pays hors OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), Inde, Chine et Moyen-Orient en tête.

RE



CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'EXPLOITATION MINIÈRE

MME TAFER PREND PART À RIYAD À L'OUVERTURE OFFICIELLE

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, a pris part à Riyad (Arabie Saoudite), à l'ouverture officielle des travaux de la 5e édition de la Conférence internationale sur l'exploitation minière ainsi qu'à plusieurs séances-débat, et tenu des rencontres bilatérales, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

Mme Tafer a pris part à la cérémonie d'ouverture officielle de cette conférence, qui se tient du 13 au 15 janvier sous le thème "Les minéraux: relever les défis d'une nouvelle ère de développement", et dont l'ouverture a été supervisée par le ministre saoudien de l'Industrie et des Ressources minérales, Bandar ben Ibrahim Alkhurayef en présence du directeur du comité de direction de l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA) Karim Mokhtar et de cadres du ministère.

Mme Tafer a visité les pavillons des pays et entreprises participant à cet événement et s'est enquis des principaux projets et technologies exposés dans les domaines de l'exploration minière, de la transformation

industrielle et des chaînes de valeur des minéraux.

Elle a participé aussi à des séances-débat consacrées à l'avenir du secteur minier, à l'investissement responsable ainsi qu'au renforcement des partenariats internationaux, ajoute le communiqué.

En marge de ces activités, la secrétaire d'Etat a tenu plusieurs rencontres bilatérales, notamment avec le sous-secrétaire du ministère de l'Energie et des Mines du Sultanat d'Oman chargé des richesses minières, Mohsin bin Hamad Al-Hadhrami. Les discussions ont porté sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine des mines, d'intensifier l'échange d'expertises et de

connaissances, et de développer des partenariats techniques au service des intérêts communs de l'Algérie et du Sultanat d'Oman.

Par ailleurs, l'ASGA, représentée par le directeur du comité de direction Karim Mokhtar, a pris part à la 3e réunion internationale des dirigeants des services géologiques, qui intervient dans un contexte de transition mondiale vers les énergies renouvelables. Elle a réuni des responsables de services géologiques du monde entier pour discuter de la fourniture de données géologiques numériques fiables et de l'accélération des explorations minières.

Parmi les principaux résultats de cette réunion, figure le lancement de l'initiative Géologie sans frontières, vi-

sant à lever les ambiguïtés sur les données géologiques et à les rendre disponibles sous format numérique pour accélérer les découvertes, examiner le développement de plateformes numériques et garantir la fiabilité et l'accessibilité des données, tout en mettant l'accent sur le rôle de l'intelligence artificielle dans l'analyse de ces informations.

Des initiatives opérationnelles ont été adoptées, qui prévoient un cadre de travail mondial pour les compétences, un programme d'échange de savoir-faire et l'intensification des investissements dans l'intelligence artificielle.

RE

BOURSE D'ALGER

L'ANVREDET AGRÉÉE EN QUALITÉ DE PROMOTEUR EN BOURSE

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) a annoncé, mercredi, dans un communiqué, l'octroi d'un agrément de Promoteur en Bourse à l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET), en vue de lui permettre d'accompagner les sociétés candidates à l'introduction en bourse.

En plus d'intervenir en amont à travers l'assistance à la structuration du projet d'introduction, la préparation du dossier d'admission et de la notice d'information, le promoteur en Bourse continue, pendant une durée de 5 ans, à accompagner la société dans son parcours boursier, en veillant au respect de ses obligations d'information financière et à sa conformité continue aux règles du marché, a précisé la Cosob.

L'agrément de l'ANVREDET en qualité de Promoteur en Bourse, octroyé conformément à la réglementation en vigueur, constitue "une étape importante

dans le renforcement des passerelles entre la recherche, l'innovation et le marché financier et contribue à élargir les opportunités de financement des start-up innovantes", a souligné l'autorité de régulation du marché boursier.

A ce jour, les Promoteurs en Bourse agréés par la Cosob sont RMGC Advices & Solutions, Grant Thornton Algérie, Finabi Conseil, Invest Market SPA, ainsi que l'ANVREDET.

Dans ce cadre, la Cosob a indiqué que "le Promoteur en Bourse est un acteur clé de l'écosystème du marché financier ayant pour mission d'accompagner les sociétés candidates à l'introduction en bourse, notamment sur le compartiment de croissance de la Bourse d'Alger".

Crée en 1998, l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET) est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Elle a pour mission prin-

cipale la valorisation des résultats de la recherche scientifique, le transfert technologique vers le tissu économique national, l'accompagnement des projets innovants et des start-up, ainsi que le renforcement des liens entre les acteurs de la recherche et les entreprises, rappelle-t-on.

Institué par la réforme du marché financier de 2023, à travers le règlement de la Cosob n° 23-04, le compartiment de croissance est dédié aux PME et aux start-up.

Dans ce cadre, la Cosob a assuré avoir procédé à une simplification des conditions d'introduction en bourse, en les adaptant au profil de ces entreprises, la condition principale consistant en la levée d'un montant minimum de 10 millions de DA, permettant l'admission à la cote.

RE

CONVENTIONS BNA-FGAR

POUR LA GARANTIE DES CRÉDITS D'EXPLOITATION

La Banque nationale d'Algérie (BNA) et le Fond de garantie des crédits aux PME (FGAR) ont signé, mercredi à Alger, deux conventions portant sur la garantie par le Fond des crédits d'exploitation, classiques et islamiques, accordés par cette banque publique, a-t-elle indiqué dans un communiqué.

La signature, tenue au siège de la BNA, a été présidée par le Directeur général de la Banque, Samir Tamrabet, et le Directeur général du FGAR, El-Hadi Temmam, en présence de cadres des deux institutions financières.

La première convention porte sur "la couverture des crédits d'exploitation en ce qui concerne l'activité classique, tandis que la seconde concerne les financements d'exploitation pour l'activité islamique, par la garantie FGAR, à l'instar des crédits d'investissement", précise le communiqué.

Les conventions permettront aux PME de couvrir leurs besoins de fonctionnement dans le cadre des crédits et financements d'exploitation accordés par la BNA.

RE

BEJAÏA LANCEMENT D'UN VASTE PROGRAMME D'ENTRETIEN DES ROUTES

Dans le cadre du programme national des travaux publics annoncé cette semaine par le ministre du secteur, la direction des travaux publics de la wilaya de Béjaïa a lancé une série d'opérations de maintenance sur plusieurs axes stratégiques. Plus de cent interventions sont prévues sur l'ensemble du réseau.

Par Ikram Haou

Le directeur des travaux publics a précisé, sur les ondes d'une radio locale, que 103 opérations sont programmées. Parmi elles, 71 concernent les chemins de wilaya (notamment CW 01, CW 17, CW 30, CW 71 et CW 174) et 31 autres les routes nationales (RN 09, RN 12, RN 26 et RN 106). Il a indiqué que ce



programme cible en priorité les zones exposées aux risques, tels que les glissements de terrain, sources de perturbations de circulation en

période hivernale.

Les travaux, déjà engagés, bénéficient de moyens humains et matériels mobilisés pour en garantir

le bon déroulement. Leur achèvement est prévu pour la fin du premier trimestre 2026. Un partenariat public-privé a été établi pour accélérer leur réalisation : plus de quarante entreprises publiques et privées interviennent sur les points noirs identifiés à travers la wilaya.

Par ailleurs, des travaux d'entretien sont en cours sur l'autoroute reliant le port de Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest, notamment sur l'axe Ahnif – Oued Amizour. Le directeur a également rappelé que les chantiers entre les PK 16 (Oued Amizour) et PK 11 (Oued Ghir) débuteront prochainement.

D'autres projets sont prévus pour améliorer la fluidité routière, dont la réalisation d'une rocade à Souk El Tenine afin de désengorger les RN 09 et RN 43.

I.H

TINDOUF DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES DANS LE SUD

Par Ali Boudefel

Plusieurs opérations structurantes dans le domaine de l'eau sont en cours de réalisation dans la wilaya de Tindouf. Selon sa direction de l'Hydraulique, ces chantiers visent à sécuriser l'alimentation en eau potable et à accompagner le développement territorial.

Le directeur par intérim, Mohamed Baâli, a détaillé ces projets. Une station d'épuration des eaux usées d'une capacité de 23 000 m³/jour est en construction, pour un investissement de 3,3 milliards de dinars. Son avancement est de 20% pour la première tranche et de 50% pour la

seconde, avec un délai global de 18 mois. Parallèlement, la station de déminéralisation de Tindouf fait l'objet d'une extension de 5 000 m³/jour, portant sa capacité totale à 20 000 m³/jour (coût : 1,6 milliard de dinars). Ce projet, en finalisation administrative, comprendra aussi le raccordement de quatre nouveaux forages, permettant la réutilisation des eaux traitées, notamment pour l'irrigation.

Un autre projet d'envergure est à l'étude : un transfert d'eau Sud-Sud depuis le bassin d'Aougrout (Timimoun) vers Gara Djebilet et Tindouf, via les wilayas de Beni-Abbes et Bechar. Doté de 500 millions de dinars, il répond à une vision stratégique de sécurisation hydrique,

adaptée aux spécificités climatiques locales.

D'autres actions sont en cours : construction de réservoirs (1 000 à 5 000 m³), forage de nouveaux puits à Hassi Abdallah, réalisation d'une station de pompage et renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement dans plusieurs quartiers de Tindouf. L'objectif est de réduire les pertes, d'améliorer la distribution et de garantir un service de qualité.

Ces investissements s'inscrivent dans une dynamique plus large d'amélioration du cadre de vie et de gestion durable de la ressource en eau, en phase avec le développement socio-économique de la région.

A.B

CONSTANTINE POUR UNE MEILLEURE RESTAURATION À L'ÉCOLE

Dans le cadre du renforcement de l'offre de restauration scolaire et de l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves du cycle primaire, les services de la wilaya de Constantine ont indiqué, hier mercredi, que deux nouvelles cantines centrales ont été mises en service dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, au sein des écoles Beghidja Amar et Bahri Zouaoui.

Cette disposition permet d'assurer des repas chauds aux élèves de quatre écoles primaires : Sefari Messaoud, Chawa Ahmed, Gasmi Hamdani et Benredjam Rabah. Il est à noter que les parents d'élèves se sont déclarés satisfaits de cette nouvelle, estimant qu'elle

garantit une alimentation équilibrée et constitue également une aide précieuse pour les familles concernées.

Par ailleurs, deux autres cantines centrales similaires devraient être opérationnelles dans les prochains jours, dans l'extension ouest de la même circonscription administrative.

Rappelons enfin que deux cantines scolaires avaient déjà été ouvertes, dès la semaine de la rentrée, à l'école Emir Abdelkader dans la commune de Constantine, et à l'école Badaoui Boudjemaa dans la commune d'Ouled Rahmoune.

I.H

GUELMA LES MINOTERIES ALIMENTÉES RÉGULIÈREMENT

Quatorze minoteries publiques et privées situées dans la wilaya de Guelma reçoivent chaque jour plus de neuf mille quintaux de blé dur et tendre de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS). Cette information a été communiquée mercredi par le directeur des Services agricoles, Rachid Rehamnia. Selon M. Rehamnia, interrogé par l'APS, ce volume correspond aux capacités de transformation des unités et couvre largement les besoins du marché local, en particulier ceux des boulangeries. Il génère également des quantités significatives de son pour l'alimentation du bétail. Le responsable a détaillé que la majeure partie des céréales livrées quotidiennement est du blé dur, destiné à quatre unités majeures de production de

semoule du groupe public AGRODIV. Le reste, principalement du blé tendre, est alloué aux meuniers produisant de la farine.

Il a indiqué que le quota quotidien attribué aux minotiers a été fixé par les services compétents en fonction des données de marché et des capacités de production, tout en précisant qu'il pouvait être augmenté si nécessaire. Le DSA a ajouté que la CCLS de Guelma dispose de réserves suffisantes en blés dur et tendre. La dernière campagne de moisson a en effet permis de collecter et de stocker plus d'un million cinq cent mille quintaux de céréales de diverses variétés dans les silos et entrepôts de la coopérative répartis à travers la wilaya.

R.R

TLEMCEN LANCÉMENT DE QUATRE PROJETS D'INVESTISSEMENT À MAGHNIA

La mise en œuvre de quatre projets d'investissement a récemment été lancée dans la zone industrielle d'Ouled Ben Damou, située dans la commune de Maghnia, selon les informations fournies par les services de la wilaya.

Ces projets ont reçu l'approbation du guichet unique décentralisé de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) de Tlemcen, permettant ainsi leur réalisation dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'acier et du fer, entre autres. Les quatre projets occupent une superficie industrielle totale de 13 hectares et devraient créer environ 1 221 emplois. La zone industrielle, entièrement raccordée aux réseaux de base, s'étend sur 103 hectares et comprend 78 parcelles, dont 74 destinées à l'investissement et 4 réservées aux équipements d'accompagnement.

Par ailleurs, les travaux de raccordement de la zone industrielle d'El Aricha aux réseaux d'électricité et de gaz, ainsi que la construction d'une station de traitement des eaux, devraient démarrer prochainement. Ces infrastructures, dont le coût total dépasse 2 milliards de DA, constitueront une étape majeure pour le développement de l'investissement dans la wilaya.

Il est également attendu la publication prochaine d'un décret précisant les modalités de distribution des lots de terrain industriel, d'une superficie comprise entre 200 et 300 m², au profit des artisans et porteurs de projets dans les zones d'activités de petite taille des communes de Maghnia, Sebdou et Remchi, a-t-on souligné.

R.R

LE CASSE-TÊTE DES BIOCARBURANTS

QUAND L'ÉNERGIE CONCURRENCE LA NOURRITURE

L'idée de fabriquer du carburant à partir de plantes et de céréales s'est développée au tournant des années 2000, dans le but de réduire la dépendance au pétrole et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Aux États-Unis, l'éthanol de maïs est devenu l'emblème de cette stratégie, soutenue par des mandats fédéraux qui ont structuré un marché entier autour du maïs carburant. Mais cela s'est avéré un feu de paille.

Par Rihab Taleb

Le pari semblait rationnel : convertir une ressource agricole abondante en énergie, stabiliser les prix du carburant et offrir aux agriculteurs un débouché supplémentaire. Le Brésil, pionnier depuis les années 1970 avec l'éthanol de canne à sucre, a montré qu'un parc automobile pouvait rouler massivement à l'alcool, tandis que l'Union européenne a encouragé le biodiesel à base de colza et l'éthanol de blé. Mais derrière cette promesse, une controverse s'est rapidement imposée : la compétition directe entre l'assiette et le réservoir, ainsi que les effets systémiques sur les terres, les prix alimentaires et le climat. La tension connue sous le nom de « food versus fuel » a cristallisé le rejet social et politique de cette solution, au point de remettre en question son bien-fondé à long terme.

L'expansion de l'éthanol de maïs, stimulée par le Renewable Fuel Standard, a entraîné une réallocation massive des surfaces cultivées et des flux de céréales. Une part considérable du maïs américain, environ 40 %, a été détournée vers la production de carburant, créant une concurrence frontale entre usages alimentaires, fourrages et énergétiques. Ce basculement a modifié les prix, les rotations culturelles, la disponibilité des stocks et la structure des incitations pour les agriculteurs. Les critiques soulignent que cette réorientation a eu des effets en cascade sur les marchés mondiaux, ajoutant de la volatilité et fragilisant les pays importateurs. Au-delà des chiffres, c'est l'architecture même des systèmes alimentaires qui se trouve mise sous tension lorsque des cultures vivrières deviennent, à grande échelle, des intrants énergétiques. En Europe, le chemin a été différent mais convergent dans ses effets. Les politiques de soutien aux agrocarburants ont encouragé l'utilisation de cultures comme le colza, le blé et diverses huiles végétales pour produire biodiesel et éthanol. Selon des analyses récentes, la pression sur les systèmes alimentaires mondiaux devrait s'intensifier d'ici 2034 : plus d'un quart des cultures céréalières mondiales ne seraient plus destinées à l'alimentation humaine ou animale, mais à des usages industriels, dont les biocarburants. Les projections OCDE-FAO évoquent environ 27 % de la production céréalière détournée vers ces usages, traduisant une transformation structurelle des marchés agricoles. Cette perspective signifie que, même sans crise ponctuelle, une part croissante de la nourriture potentielle est absorbée par l'énergie, avec des effets dis-

tributifs défavorables pour les ménages les plus vulnérables et les pays dépendants des importations.

Toutefois, la flambée des prix, comme en 2007-2008, a montré que la demande en biocarburants peut intensifier des tensions déjà présentes, en réduisant la disponibilité des céréales pour l'alimentation et en renchérissez les coûts. En Europe, des estimations mettent en lumière l'ampleur du phénomène : en 2021, environ 26 millions de tonnes de cultures vivrières ont été utilisées pour produire des agrocarburants, alors même que la faim touche des centaines de millions de personnes. Des organisations comme Oxfam ont appelé à mettre fin au soutien aux agrocarburants issus de cultures alimentaires, soulignant qu'une telle quantité pourrait nourrir jusqu'à 1,6 milliard de personnes.

15 % des huiles végétales destinées aux carburants

À l'échelle mondiale, environ 15 % des huiles végétales seraient destinées aux carburants, ce qui illustre la profondeur de l'intégration énergétique des cultures alimentaires et la logique de substitution qui en découle. Convertir des denrées en carburant, dans un monde où la faim persiste, nuit aux plus pauvres.

La conversion de terres en monocultures intensives — maïs, canne à sucre, palmiers à huile — entraîne la perte de puits de carbone naturels, la dégradation des sols et une pression accrue sur la biodiversité. Lorsque des prairies, des forêts ou des zones humides sont transformées pour répondre à la demande énergétique, le bilan climatique des biocarburants se détériore : les gains théoriques d'émissions à l'échappement sont annulés par les émissions liées aux changements d'affectation des terres. Dans les pays en développement, la montée en puissance des cultures énergétiques s'est parfois accompagnée d'accaparements fonciers, de conflits d'usage et de déplacements de populations. Ces réalités sociales et écologiques ont nourri une opposition transversale, allant des ONG aux chercheurs, en passant par des institutions internationales qui appellent à reconstruire le



rôle des agrocarburants de première génération dans les politiques climatiques et énergétiques. Aux États-Unis, l'écosystème de l'éthanol de maïs s'est structuré autour de grands acteurs de l'agro-industrie et d'un réseau dense d'usines d'éthanol, soutenu par des incitations publiques et des mandats de mélange.

Au Brésil, des entreprises énergétiques et agro-sucrières ont consolidé une filière intégrée autour de la canne à sucre, avec des véhicules flex-fuel et une distribution adaptée. En Europe, des énergéticiens et des agro-industriels ont investi dans le biodiesel de colza et l'éthanol de blé, profitant de cadres réglementaires favorables.

En Asie du Sud-Est, l'Indonésie et la Malaisie ont promu le biodiesel d'huile de palme, avec des conséquences lourdes sur les forêts tropicales. Cette géographie montre que la solution a été tentée là où l'appareil productif agricole et les politiques publiques pouvaient la soutenir, mais elle révèle aussi que les coûts sociaux et écologiques ont été externalisés, souvent vers les marges les plus fragiles des systèmes alimentaires et des écosystèmes.

Qu'est-ce qu'il se serait passé si cette solution avait été adoptée ?

Plusieurs scénarios peuvent être envisagés. D'abord, une hausse des prix alimentaires, alimentée par la compétition pour les terres et les cultures, aurait pesé sur les ménages pauvres et les pays importateurs, aggravant l'insécurité alimentaire. Ensuite, une intensification de la conversion des terres — déforestation, drainage des zones humides, extension des monocultures — aurait compromis les objectifs climatiques, en réduisant les puits de carbone et en augmentant les émissions liées aux changements d'usage. Enfin, une dépendance accrue des systèmes énergétiques à des intrants agricoles volatils aurait exposé les marchés à des chocs croisés, tels que les sécheresses, les maladies des cultures ou les perturbations géopolitiques. En somme, l'adoption généralisée des biocarburants issus de cultures alimentaires aurait déplacé le problème énergétique vers un problème alimentaire et écolo-

gique, sans garantir de bénéfices climatiques nets à long terme.

La critique ne condamne pas toute forme de biocarburant, mais cible la première génération, celle qui utilise des cultures vivrières. Les débats actuels se tournent vers des filières de deuxième génération, fondées sur des résidus agricoles, des déchets organiques ou des lignocelluloses, qui évitent la concurrence directe avec l'alimentation. Toutefois, même ces filières exigent une vigilance sur les bilans carbone, les usages des terres et la gouvernance des chaînes d'approvisionnement. La leçon des agrocarburants alimentaires est claire : une transition énergétique crédible ne peut ignorer les équilibres alimentaires et écologiques. Les politiques publiques doivent intégrer les effets systémiques — prix, terres, climat — et privilégier des solutions qui réduisent la demande globale de carburants (efficacité, électrification, mobilités sobres), plutôt que de déplacer la pression vers l'agriculture. C'est à cette condition que l'énergie peut cesser d'être en concurrence avec la nourriture, et que les promesses de décarbonation peuvent s'aligner avec la justice sociale et la protection des écosystèmes.

Enfin, les pays qui ont tenté cette voie — États-Unis, Brésil, Union européenne, Indonésie, Malaisie — ont démontré sa faisabilité industrielle, mais aussi ses coûts cachés. Les chiffres sur la part du maïs américain dédiée à l'éthanol, sur la projection OCDE-FAO d'un quart des céréales mondiales détournées d'ici 2034, et sur les millions de tonnes de cultures vivrières utilisées en Europe pour des carburants, donnent la mesure d'un choix de société. Le rejet dont cette solution a fait l'objet n'est pas un réflexe idéologique : c'est la conclusion d'une évaluation des compromis alimentaires, écologiques et climatiques qui, à grande échelle, penchent contre elle. La transition énergétique exige des solutions qui n'opposent pas l'assiette au réservoir ; elle demande de réduire la demande, d'améliorer l'efficacité et de réservé l'agriculture à la mission première de nourrir les populations avant de remplir les réservoirs.

R.T

CONSEIL DE SÉCURITÉ

LES A3 TENTENT DE RELANCER LA VOIE POLITIQUE AU YÉMEN

Le groupe des A3 au Conseil de sécurité, composé de la Somalie, de la République démocratique du Congo et du Libéria, a appelé, mercredi à New York, l'ensemble des parties yéménites à faire preuve de modération et à s'engager dans un dialogue ouvert, les exhortant à assumer pleinement leurs responsabilités afin de « favoriser un processus politique » dans ce pays en crise.

Par Karim Akli Daoudi

« Nous invitons toutes les forces en présence au Yémen à privilégier la retenue, le dialogue et le respect de leurs engagements », tout en les encourageant « à s'appuyer sur les avancées enregistrées récemment sur le plan sécuritaire, en particulier à Aden », a déclaré le représentant permanent de la Somalie auprès des Nations unies, Abukar Dahir Osman, s'exprimant au nom du Groupe.

Selon lui, les A3 considèrent que la cohésion politique entre les différents acteurs yéménites reste un élément essentiel. Le diplomate somalien a tenu ces propos lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à l'évolution de la situation au Yémen.

Il a averti que les rivalités internes et les initiatives unilatérales risquaient d'accroître la fragmentation du pays et de compromettre les chances d'un règlement durable de la crise. À ce titre, il a appelé avec insistance les parties yéménites à s'impliquer de ma-



nière constructive dans le dialogue, tout en plaçant les intérêts du peuple au-dessus des calculs politiques à court terme.

Abukar Dahir Osman a également souligné que les A3 demeuraient « profondément préoccupés par la situation fragile au Yémen », notamment sur le plan humanitaire. Il a rappelé que la crise humanitaire yéménite figure parmi les plus graves au monde, se di-

sant alarmé par la persistance d'importants déficits de financement.

Dans ce contexte, les A3 ont lancé un appel aux donateurs internationaux afin qu'ils « maintiennent, voire renforcent, l'aide vitale » apportée au peuple yéménite. Ils ont insisté sur la nécessité d'un financement flexible, prévisible et mobilisé dans les délais requis. Si la situation à Aden s'est suffisam-

ment améliorée pour permettre la poursuite des opérations humanitaires, la situation demeure nettement plus préoccupante dans d'autres régions du pays. Les affrontements récents ont, en effet, affecté des centaines de familles dans la région de Hadramaout, à l'est du Yémen. Le représentant somalien a estimé qu'il était encore prématuré d'évoquer un retour des personnes déplacées, les conditions nécessaires à de tels mouvements n'étant pas encore réunies.

Enfin, le Groupe a réaffirmé son « engagement constant en faveur de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'unité et de l'indépendance politique du Yémen ». Il a souligné qu'aucune paix durable ne saurait être obtenue par l'escalade militaire ni par les divisions politiques. Selon les A3, seuls le dialogue, le compromis et un engagement résolu de la communauté internationale permettront d'ouvrir la voie à une paix perpétuelle dans ce pays.

KAD

AGGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

LA SITUATION HUMANITAIRE RESTE "DRAMATIQUE"

Cent jours après l'annonce du cessez-le-feu, la situation humanitaire à Gaza reste "dramatique", affirme la branche française de l'ONG "Oxfam", déplorant la destruction "presque totale" des infrastructures d'eau et d'assainissement dans l'enclave palestinienne.

"Cent jours après l'annonce du cessez-le-feu, dans une semaine marquée par de nouvelles intempéries à Gaza, les besoins humanitaires restent dramatiques", a indiqué l'organisation dans un communiqué, prévenant que la situation "continuera de se détériorer si la punition collective et le blocus illégal se poursuivent". Pour Oxfam, la privation d'eau n'est qu'"une des nombreuses violations des droits humains" commises par l'occupation sioniste en toute impunité.

S'appuyant sur des évaluations menées par

son partenaire, la "Coastal Municipalities Water Utility" (CMWU), Oxfam précise que le coût total de la reconstruction de l'ensemble des installations, systèmes et infrastructures d'eau et d'assainissement détruits ou endommagés par l'entité sioniste à Gaza s'élèverait à "environ 800 millions de dollars". "Ce chiffre pourrait toutefois être encore plus élevé, certaines zones restant inaccessibles et les coûts de construction ayant doublé en raison du manque de matériaux autorisés à entrer", a-t-elle précisé.

L'ONG assure avoir travaillé sans relâche avec des experts de ses organisations partenaires locales pour remettre en état des points d'eau essentiels, allant jusqu'à fouiller les décombres pour récupérer et réutiliser des matériaux endommagés, notamment des tôles

métalliques.

Elle affirme disposer à elle seule de plus de 2 millions de dollars d'aide et d'équipements d'eau et d'assainissement prêts à entrer à Gaza, mais ses demandes pour faire entrer ces fournitures sont "rejetées de manière répétée depuis mars 2025" par l'entité sioniste.

Oxfam et des dizaines d'autres ONG internationales présentes à Gaza ont dû adapter encore davantage leurs opérations pour maintenir leurs activités vitales, alors même qu'elles font face à de nouvelles incertitudes liées aux exigences d'enregistrement imposées par l'occupation sioniste, a-t-elle ajouté.

RI

SAHARA OCCIDENTAL

LE CODESA CONDAMNE L'EXPULSION PAR LE MAROC D'UNE MISSION ESPAGNOLE D'OBSERVATION DES DROITS HUMAINS

Le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA) a condamné "fermement" l'expulsion, mardi, par les autorités d'occupation marocaines, d'une mission espagnole d'observation des droits humains, des territoires sahraouis occupés, dénonçant "une violation flagrante" des principes et des dispositions du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Les autorités marocaines ont expulsé les membres de la mission espagnole d'observation des droits humains après les avoir empêchés de descendre d'un avion qui venait d'atterrir à Laâyoune, dans les territoires sahraouis occupés.

La délégation était composée du conseiller à la coopération institutionnelle et à la solidarité internationale du Conseil de l'île de Grande Canarie (Gran Canaria), Carmelo Ramirez, de la députée de Podemos, Noemí Santana Perera, et du secrétaire à la communication de Podemos Canarias, Fernando Ruiz Pérez.

Selon le CODESA, cette mesure s'inscrit dans le cadre de "la politique systématique menée par la puissance occupante marocaine pour empêcher toute surveillance internationale indépendante de la situation des droits humains au Sahara occidental", en violation flagrante de l'article 55 de la Charte des Nations unies, ainsi que des obligations internationales relatives à la protection des défenseurs des droits humains, à la liberté de circulation et au droit de mener des missions d'établissement des faits.

Le Collectif a rappelé, dans un communiqué, que "depuis des années, la puissance occupante marocaine expulse et interdit systématiquement l'accès à la partie occupée du Sahara occidental aux délégations de défense des droits humains, syndicales, parlementaires et de médias, ainsi qu'aux étudiants et chercheurs, dans le

but de dissimuler les graves violations des droits humains commises contre les civils sahraouis". Pour le CODESA, le refus persistant opposé aux délégations internationales d'accéder au territoire occupé, notamment au Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, empêché de se rendre au Sahara occidental pour la dixième année consécutive, "constitue un défi flagrant aux décisions et recommandations des Nations unies, ainsi qu'une atteinte systématique au principe de surveillance internationale et à la protection de la population civile sous occupation".

Face à cette grave violation, le Collectif "tient la puissance occupante marocaine pleinement responsable de son refus persistant d'autoriser les observateurs internationaux à se rendre au Sahara occidental" et invite les Nations unies, le Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme et le Parlement européen à "intervenir d'urgence pour mettre fin à la fermeture du territoire occupé aux observateurs internationaux".

Le CODESA exige également que la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) soit "dotée d'un mécanisme permanent et indépendant de surveillance et de protection des droits humains au Sahara occidental", réitérant son appel au "respect du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément à la légitimité internationale et aux résolutions des Nations unies".

"De telles pratiques répressives ne dissuaderont pas les défenseurs des droits humains ni les militants de la solidarité internationale de continuer à faire éclater la vérité", a-t-il averti, soulignant que "la fermeture du territoire ne dissimulera les souffrances du peuple sahraoui et ne portera pas atteinte à la légitimité de sa juste cause".

RI

L'ARMÉE SAHRAOUIE CIBLE DES BASES DES FORCES D'OCCUPATION MAROCAINES DANS LE SECTEUR DE HAOUZA

Des unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé des bases et des retranchements des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Haouza, leur infligeant de "lourdes pertes humaines et matérielles", indique un communiqué militaire du ministère sahraoui de la Défense nationale. "Des détachements avancés de l'Armée sahraouie ont ciblé, mardi matin, par d'intenses bombardements, des bases et des retranchements des forces d'occupation marocaines dans la région de Rous Sedrat Tammat, relevant du secteur de Haouza", a précisé l'Agence de presse sahraouie (SPS) mardi dans le communiqué.

"L'Armée sahraouie poursuit ses attaques contre les positions des forces d'occupation marocaines, leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles", ajoute le texte.

RI

SATELLITES EN ORBITE AUTOUR DE LA TERRE

UN EMBOUTEILLAGE COSMIQUE SANS RISQUES ?

La multiplication des lancements de satellites illustre l'essor fulgurant de la conquête spatiale, mais révèle aussi un danger croissant, l'orbite terrestre, saturée de machines et de débris, menace de se transformer en un champ de bataille invisible où se joue l'avenir de nos communications, de nos transports et de notre économie mondiale.

Par Yakout Abina

La Chine a lancé mardi dernier une fusée porteuse Longue Marche-8A depuis la province insulaire méridionale de Hainan, envoyant un nouveau groupe de satellites Internet dans l'espace. La fusée a décollé depuis le site de lancement commercial de vaisseaux spatiaux de Hainan. Elle a placé avec succès les charges utiles, le 18e groupe de satellites Internet en orbite basse, sur une orbite pré définie.

Si le succès technique est indéniable, il illustre une réalité de plus en plus préoccupante, l'orbite basse de la Terre ressemble désormais à une métropole aux heures de pointe. Entre enjeux de souveraineté et périls environnementaux, l'humanité est en train de transformer l'espace lointain en un cimetière de haute technologie.

Pendant des décennies, l'espace est resté le sanctuaire privé d'un duel de prestige entre deux géants de la Guerre froide. Aujourd'hui, si le leadership est contesté entre les États-Unis (portés par la puissance industrielle de SpaceX et l'expertise de la NASA) et la Chine, dont l'ascension est fulgurante, l'orbite terrestre est devenue un espace cosmopolite. Des acteurs historiques comme la Russie et l'Union européenne (via l'ESA) continuent d'entretenir des flottes massives, tandis que de nouvelles puissances spatiales comme l'Inde et le Japon s'imposent comme des acteurs sur lesquels il faut désormais compter.

L'exclusivité du « club spatial » s'est encore effritée récemment avec l'entrée en scène de nations émergentes, à l'image des Émirats arabes unis, prouvant que la conquête de l'espace est désor-



mais un outil de prestige et de souveraineté accessible à une nouvelle génération d'États.

Mais que font toutes ces machines au-dessus de nos têtes ? Sans que nous nous en rendions compte, nos Smartphones et nos systèmes de navigation interrogent en permanence des constellations spécifiques comme le GPS américain, Galileo pour l'Europe, ou Beidou pour la Chine. Situés en orbite moyenne (MEO), ces satellites émettent des signaux horaires ultra-précis qui permettent de calculer notre position au mètre près. Ils sont le moteur de l'aviation civile, du transport maritime et même de la synchronisation des réseaux bancaires mondiaux.

Le véritable péril de cette conquête ne vient pas tant des lancements que de la gestion de la fin de vie de ces engins. En orbite, l'obsolescence n'est pas silencieuse, elle est projectile. Lorsqu'un satellite tombe en panne ou consomme ses dernières réserves de carburant, il ne s'immobilise pas. Il se transforme instantanément en un débris spatial lancé à une vitesse vertigineuse de 28 000 km/h. À cette allure, les lois de la physique transforment l'insignifiant en arme de destruction massive, un simple éclat de peinture ou un bou-

lon égaré acquiert l'énergie cinétique d'une enclume chutant de plusieurs étages. L'impact avec un satellite opérationnel ne se contente pas de l'endommager, il le pulvérise.

C'est ici que surgit le spectre du syndrome de Kessler. Ce scénario, théorisé par un consultant de la NASA, prévoit une réaction en chaîne, une collision crée des milliers de débris, qui causent d'autres collisions, rendant l'orbite terrestre totalement impraticable pour les générations futures. Faute de "dépanneuses spatiales" rentables, ces épaves flottent pendant des décennies avant que la traînée atmosphérique ne les ramène vers nous.

Face à cette armada orbitale, une inquiétude légitime grandit. Tout ce qui monte finit-il par redescendre ? La réponse n'est pas seulement affirmative, elle est chiffrée. En moyenne, un débris spatial d'envergure pénètre l'atmosphère terrestre chaque semaine. Si la voûte céleste nous paraît immuable, elle est en réalité le théâtre d'une pluie incessante de métaux, bien que largement invisible.

L'histoire a déjà connu des épisodes célèbres. En 1978, le satellite soviétique Cosmos 954, doté d'un réacteur nucléaire, s'est désintégré au-dessus du Canada, dis-

persant des débris radioactifs. Plus récemment, des morceaux de propulseurs chinois ou des débris de la station Skylab (en 1979) ont fini leur course sur terre. Si, statistiquement, la majeure partie brûle lors de la rentrée atmosphérique ou tombe dans l'Océan Pacifique (au point Nemo, le "cimetière des satellites"), le risque pour les zones habitées, bien que faible, augmente proportionnellement au nombre d'objets lancés.

Pour de nombreux spécialistes, l'infrastructure orbitale représente désormais un « mal nécessaire ». Sans elle, l'économie mondiale vacillerait, plus de transactions bancaires synchronisées par satellite, plus de prévisions météorologiques fiables, et une fracture numérique agravée.

Cependant, la communauté internationale commence à réagir. Des projets de "satellites biodégradables" (en bois) ou des missions de nettoyage par harponnage ou filet sont à l'étude. Si nous ne régions pas cet espace commun, le ciel, autrefois symbole d'infini, pourrait devenir une barrière infranchissable, nous enfermant sous une carapace de déchets métalliques.

Y.A

GRANDS BRÛLÉS

QUAND LA SCIENCE RECRÉE UNE PEAU POUR MIEUX REVIVRE

Par Salim Nait Ouguelmim

Le centre de production cellulaire du Centre hospitalier universitaire vaudois, installé à Epalinges (Suisse), traverse une période d'activité exceptionnelle depuis le drame survenu à Crans-Montana. En quelques jours, cette unité hautement spécialisée a été mobilisée pour répondre à l'urgence médicale provoquée par l'afflux de patients souffrant de brûlures graves. Dès le début du mois de janvier, des fragments de peau prélevés sur onze victimes ont été acheminés vers les laboratoires afin de permettre la fabrication de tissus destinés à des greffes vitales.

Au cœur de ce dispositif, des techniciens et biologistes travaillent sans relâche. Dans des conditions strictement contrôlées, un minuscule échantillon de peau saine est d'abord prélevé sur le patient, souvent dans une zone épargnée par les flammes. Cette biopsie, parfois de la taille d'un timbre-poste, suffit pourtant à enclencher un processus complexe de multiplication cellulaire. Une fois arrivée au laboratoire, la peau est soigneusement disséquée pour isoler les cellules capables de se repro-

duire, principalement les kératinocytes, qui constituent la couche superficielle de l'épiderme. Ces cellules sont ensuite placées dans des milieux de culture spécifiques, riches en nutriments et maintenues à une température et une humidité constantes, proches de celles du corps humain. Jour après jour, elles se divisent et se multiplient. Les équipes surveillent attentivement leur croissance, ajustant les conditions de culture pour garantir la viabilité et la qualité du tissu en formation. Après deux à trois semaines, à partir de ce fragment initial, il devient possible d'obtenir jusqu'à 2600 centimètres carrés de tissu cellulaire, soit une surface équivalente à celle d'un dos humain.

Le résultat de ce travail n'est pas une peau identique à celle d'origine. Ces tissus artificiels ne possèdent ni pores, ni glandes, ni poils. Ils remplissent toutefois une fonction essentielle : protéger la zone brûlée, favoriser la cicatrisation et permettre au corps de se régénérer. Comme ils sont fabriqués à partir des propres cellules du patient, le risque de rejet immunologique est pratiquement inexistant, ce qui constitue un avantage décisif par rapport aux greffes classiques.

Une fois prêts, les tissus prennent la forme

de fines lamelles translucides, souples et extrêmement fragiles, comparables à des feuilles de papier. Lors de l'intervention, les médecins les appliquent avec précision, côté à côté, afin de recouvrir l'ensemble des surfaces lésées. Ces feuillets adhèrent progressivement au tissu sous-jacent et s'intègrent durablement à l'organisme. Dans certains cas, si la greffe ne prend pas ou si l'état du patient l'exige, le traitement peut être répété plusieurs années plus tard, en ajoutant une nouvelle couche de tissu cultivé.

Depuis l'incendie du bar « Le Constellation », le centre d'Epalinges a vu affluer les demandes et reste en alerte, prêt à recevoir d'autres échantillons en lien avec cette tragédie. Cette mobilisation illustre le rôle crucial de la médecine régénérative dans la prise en charge des grands brûlés. À travers un savoir-faire de pointe et une coordination étroite avec les équipes hospitalières, la peau humaine artificielle apparaît aujourd'hui comme un outil indispensable, capable de transformer une infime parcelle de chair saine en une chance réelle de survie et de reconstruction pour des patients lourdement éprouvés.

S.N.O

L'OMS APPELLE À TAXER DAVANTAGE LES PRODUITS TROP SUCRÉS UN LEVIER ESSENTIEL POUR PROTÉGER LA SANTÉ PUBLIQUE

La baisse du prix des boissons sucrées et alcoolisées fait que la majorité des gens aient accès à ces dernières, ce qui entraînera, à long terme, des maladies telles que le diabète, les maladies cardiovasculaires et l'obésité, notamment chez les enfants et les jeunes adultes.

Par Malika Azeb

L'Organisation mondiale de la santé estime que l'augmentation des taxes sur ces boissons permettrait d'en accroître le prix et de réduire ainsi leur consommation.

Dans ce contexte, l'OMS a appelé mardi dernier les gouvernements à prélever des taxes pour la santé sur les boissons sucrées et l'alcool en vue de générer des revenus afin de faire face aux maladies et de sauver des vies.

Dans la plupart des pays, les prix des boissons diminuent en raison de taxes souvent faibles. Selon les deux rapports publiés par l'OMS, les systèmes fiscaux peu efficaces permettent aux produits nocifs de rester bon marché ; d'autre part, les systèmes de santé sont confrontés à des pressions



financières croissantes liées aux maladies. Le directeur général de l'OMS, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, a affirmé que « les taxes sur les produits nocifs pour la santé sont l'un des outils les plus efficaces dont nous disposons pour promouvoir la santé et prévenir les maladies ».

L'augmentation des taxes sur les

produits nocifs tels que le tabac, l'alcool et les boissons sucrées peut réduire la consommation de ces derniers et générer des ressources destinées aux services de santé essentiels.

Le marché mondial des boissons sucrées génère des milliards de dollars de bénéfices, alimentant une

consommation généralisée et les profits des entreprises, tandis que l'État ne récupère qu'un infime revenu au moyen de taxes liées à la santé, laissant ainsi la société assumer les coûts sanitaires et économiques à long terme.

D'après l'autre rapport de l'OMS, environ 167 pays imposent des taxes sur les boissons alcoolisées, contre 12 qui les interdisent totalement.

Le prix de l'alcool, dans la majorité des pays, est resté inchangé depuis 2022, en raison de taxes qui ne suivent pas le rythme de l'inflation et de la croissance des revenus. Malgré les risques sanitaires évidents des boissons sucrées et alcoolisées telles que le vin, dans au moins 25 pays, principalement en Europe, cette boisson n'est toujours pas taxée.

Ces tendances persistent malgré un sondage Gallup de 2022 qui révèle que la majorité des personnes interrogées sont favorables à une hausse des taxes sur l'alcool et les boissons sucrées.

L'OMS, dans le cadre de sa nouvelle appelle les gouvernements à relever leurs taxes et à les repenser. Cette initiative a pour objectif d'augmenter le prix des produits nocifs d'ici 2035 afin de les rendre moins accessibles et de protéger ainsi les populations contre les maladies causées par ces produits.

M.A

DIABÈTE EN ALGÉRIE UNE PROPAGATION ALARMANTE LIÉE AUX HABITUDES ALIMENTAIRES

Les données sur le diabète en Algérie montrent qu'en 2025, la maladie touche 4,8 millions de personnes, dont près d'un tiers non diagnostiquées. Cette pathologie est favorisée par de mauvaises habitudes alimentaires, le manque d'exercice physique, le stress et une faible qualité de vie. Il y a plus de deux ans, le ministère de la Santé a lancé un appel aux fabricants de boissons sucrées et de yaourts afin de réduire le taux de sucre dans leurs produits et de se conformer à la nouvelle réglementation limitant ce taux, dans le but de préserver la santé publique.

D'ailleurs, le ministère a mis en vigueur deux arrêtés ministériels fixant les spécifications des boissons et des jus de légumes et de fruits.

Le premier arrêté interministériel (industrie,

agriculture, commerce et santé), portant adoption du règlement technique relatif aux jus et nectars de fruits, jus de légumes ou de fruits, en date du 21 mars 2022, et le deuxième arrêté interministériel (industrie, santé, commerce, agriculture et ressources en eau), du 29 août 2022, relatif à la fiche technique fixant les spécifications de certaines boissons rafraîchissantes. Dans le souci de préserver la santé publique, la Fédération algérienne des consommateurs a organisé en 2024 un congrès international sur la santé intégrative, dont les travaux se sont focalisés sur la réduction du sucre et du sel dans les produits issus de l'industrie agroalimentaire commercialisés en Algérie. Les participants à ce congrès ont souligné que l'excès de sucres dans les bois-

sons sucrées et les jus industriels contribue à l'obésité et au risque de diabète, notamment chez les enfants et les jeunes, plus grands consommateurs de ces produits industriels sucrés tels que les yaourts.

Il convient de souligner que la consommation de sucre chez les Algériens a largement dépassé le seuil recommandé par l'OMS. Selon l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE), la moyenne de consommation de sucre par habitant s'élève à 42 kg/an, contre une moyenne mondiale de 23 kg/an, alors que la norme préconisée par l'OMS recommande une consommation de sucre ne dépassant pas 10 kg/an.

M.A

SELON UN RAPPORT SUR LES CATASTROPHES NATURELLES DE 2025

C'EST LA CALIFORNIE QUI A SUBI LE PLUS DE DÉGÂTS

Par Ikram Haou

La Californie a été frappée par de graves catastrophes naturelles en 2025, notamment des incendies de forêt dévastateurs en janvier, comme à Los Angeles avec les incendies de Palisades et d'Eaton, ainsi que des inondations causées par des rivières atmosphériques.

La Californie a connu la plus grande catastrophe naturelle de 2025, où les feux de forêt de Los Angeles et de l'État américain de Californie ont causé des dommages financiers dépassant les 50 milliards de dollars.

Ce lourd bilan, provoqué par le changement environnemental, a été indiqué hier dans un rapport de la compagnie de réassurance Munich Re. Parmi les catastrophes naturelles survenues tout au long de l'année 2025, l'expert principal en climatologie de l'entreprise, M. Tobias Grimm, a cité les feux de forêt à Los Angeles en janvier, qui ont causé les dégâts les plus importants, a-t-il déclaré. De plus, il a ajouté que le réchauffement climatique a augmenté le nombre de phénomènes

météorologiques destructeurs. D'après ce qui est mentionné dans le rapport, le montant des pertes totales s'élève à près de 53 milliards de dollars, tandis que le montant des indemnités d'assurance a atteint 40 milliards de dollars, et le nombre de personnes décédées est de 30.

Par ailleurs, le montant des dommages financiers causés par les catastrophes naturelles dans le monde entier en 2025 s'est élevé à environ 224 milliards de dollars. Il est rappelé que ces feux de forêt ont commencé dans le comté de Los Angeles le 7 janvier 2025, et que les météorologues ont attribué leurs causes à un temps sec et très venteux.

Pour conclure, les incendies dans le comté de Los Angeles ont brûlé une superficie totale dépassant les 16 000 hectares et détruit plus de 12 300 bâtiments, notamment des propriétés de célébrités situées dans des quartiers prestigieux. Concernant le bilan humain, 30 personnes ont été victimes directes des flammes, et 440 décès ont été enregistrés pour des causes indirectes, telles que les maladies respiratoires et d'autres pathologies.

I.H

RD CONGO UN GLISSEMENT DE TERRAIN FAIT PLUSIEURS MORTS DANS L'EST DE LA RD CONGO

Par Hamida Indja

De fortes pluies ont provoqué un glissement de terrain dans l'Est de la République démocratique du Congo, causant des morts et des disparitions. Selon des sources locales, environ 18 personnes sont décédées dans un glissement de terrain provoqué par de fortes pluies dans l'Est de la République démocratique du Congo. L'accident est survenu dans la nuit de lundi à mardi dans la localité de Kashebere, située dans la province du Nord-Kivu, à environ 100 kilomètres à l'ouest de Goma. Un responsable local, Emily Kubuya, a déclaré que 18 corps ont été retrouvés et que 11 autres personnes sont encore portées disparues, tandis que plusieurs maisons ont été détruites. D'après d'autres sources, 22 corps ont été récupérés jusqu'à présent. Des habitants ont indiqué qu'au moins 34 personnes ont été englouties par la boue, dont des membres d'une même famille retrouvés dans une seule maison.

Cinq blessés ont été admis dans un centre de santé local, mais il est difficile de rechercher les survivants en raison des pierres et de la boue. Les régions montagneuses de l'est de la RDC sont régulièrement touchées par des glissements de terrain en raison des fortes pluies.

H.I

OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

UN NOUVEAU MÉCANISME POUR APPROVISIONNER LES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES

L'Office national des œuvres universitaires (ONOU) a adopté un nouveau mécanisme d'approvisionnement des résidences universitaires en denrées alimentaires, entré en vigueur dès le 1er janvier courant, dans le but d'améliorer la qualité de la restauration universitaire et d'en assurer la régularité et la transparence, a indiqué le directeur général de l'ONOU, Adel Mezough.

Dans une déclaration à l'APS, M. Mezough a précisé que ce nouveau mécanisme repose sur "la contractualisation directe avec des entreprises publiques économiques pionnières, afin d'approvisionner les résidences universitaires en différentes denrées alimentaires, telles que les viandes rouges et blanches, les fruits et légumes, les légumineuses, ainsi que le lait et ses dérivés, au profit de près d'un demi-million d'étudiants répartis entre 423 résidences universitaires au niveau national".

Le responsable a, en outre, affirmé que l'adoption de ce nouveau mode d'approvisionnement a permis d'enregistrer "une amélioration notable des repas servis aux étudiants tant en termes de qualité que de quantité, en sus de contribuer à la rationalisation des dépenses", relevant que la préparation de cette opération a débuté en juillet dernier, à travers la conclusion de marchés selon la formule de négociation directe avec ces entreprises.

M. Mezough a indiqué que l'ONOU veille à "assurer une transparence entière dans les circuits d'approvisionnement et les mécanismes de suivi, et à répondre aux besoins effectifs exprimés par les étudiants, avec le respect strict des dispositions contractuelles contenues dans les cahiers des charges".

Pour le DG de l'ONOU, cette démarche s'inscrit dans le cadre de "l'instauration d'un approvisionnement régulier et de qualité, à même de constituer une garantie supplémentaire, afin de permettre aux étudiants de bénéficier de manière effective des œu-



vres universitaires, en phase avec le niveau et le volume des moyens mobilisés par les pouvoirs publics à leur profit".

Dans ce contexte, M. Mezough a précisé que les entreprises économiques contractantes, couvrant six (6) domaines, sont l'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR), l'Office national des aliments de bétail (ONAB) et les Entrepôts frigorifiques de la méditerranée (FRIGOMEDIT), indiquant que la Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA) assure l'approvisionnement de l'ONOU en fruits et légumes, tandis que le Groupe GIPLAIT fournit le lait et ses dérivés.

De son côté, l'Entreprise publique de distribution et de conditionnement des produits alimentaires (Epe Dicopa) se charge de l'approvisionnement en denrées alimentaires.

Généralisation de la numérisation de l'accès aux résidences universitaires

Par ailleurs, le directeur général de l'ONOU a fait état de "résultats positifs" réalisés dans le cadre de la libération des résidences universitaires de toute personne étrangère y résidant de manière illégale ainsi que du renforcement de la sécurité en milieu universitaire et ce grâce aux mesures de numérisation adoptées.

A ce propos, M. Mezough a affirmé que "l'ensemble des résidences universitaires à travers le territoire national ont été libérées des personnes étrangères, dont le nombre avoisinait les 800, permettant ainsi la récupération de 500 chambres offrant une capacité d'accueil estimée à 1.200 lits".

La numérisation de l'accès a également été généralisée aux 423 résidences universitaires à travers

l'équipement des entrées de dispositifs de reconnaissance faciale, leur connexion au système d'information numérique du secteur "Progres" ainsi qu'au numéro d'identification national de chaque étudiant résident, en sus de l'adoption du dispositif de portes tournaires électroniques au niveau des accès.

Concernant les restaurants universitaires, un système a été activé pour servir les repas exclusivement aux étudiants inscrits dans les résidences, afin d'empêcher l'exploitation de ces services par des personnes étrangères, quel que soit leur statut.

Ces mesures comprennent également, a ajouté le responsable, la numérisation totale des chambres et leur attribution aux étudiants, ainsi qu'une réévaluation et une mise à jour des plans de sécurité internes au niveau de ces structures afin de garantir leur conformité avec la réglementation en vigueur, outre la signature d'une convention de formation avec le Commandement de la Gendarmerie nationale en novembre 2025 au profit du personnel des résidences universitaires, afin de renforcer ses compétences en matière de sécurité et de protection.

Un système de vidéosurveillance au sein des universités a également été renforcé, avec le lancement d'une nouvelle opération visant à consolider ce système, notamment dans les résidences universitaires à forte densité étudiante et disposant de grands espaces, renforçant ainsi la sécurité au sein des résidences.

M. Mezough a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, visant à assurer la protection et la sécurité du milieu universitaire à travers l'adoption de la numérisation, comme outil permettant d'offrir un cadre de vie confortable à tous les étudiants.

R.S

"POÈTES DES DEUX RIVES"

UNE CARAVANE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE ALGÉRO-ITALIENNE DU 15 AU 20 JANVIER

Une caravane artistique et littéraire intitulée "Poètes des deux rives", célébrant les échanges culturels entre l'Algérie et l'Italie, sera organisée du 15 au 20 janvier à Alger, Tlemcen et Sidi Bel-Abbès, a indiqué l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC).

Organisée en partenariat avec l'Institut culturel

italien à Alger, avec la collaboration des directions de la Culture et des Arts des wilayats de Tlemcen et Sidi Bel-Abbès, la caravane prévoit des déclamations de poètes algériens et italiens, un spectacle musical ainsi qu'une conférence sur la poésie animée par l'écrivaine Amal Bouchareb. Les poètes Lamis Saidi, Khaled Ben Saleh (Algérie) ainsi que

Flaminia Cruciani et Emilio Nigro (Italie) donneront lecture à des poèmes en arabe et en italien, selon le programme de la manifestation qui se déroulera au Palais de la culture Abdellah-Dali de Tlemcen, à la bibliothèque centrale Mohamed-Kabati de Sidi Bel-Abbès et à la villa Dar-Abdelatif à Alger.

R.C

SÉCURITÉ SOCIALE CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LE SERVICE DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE DES COTISATIONS

La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (Cacobatph) a lancé, mercredi, une campagne nationale d'information sur le service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale.

Lors d'une rencontre organisée au niveau de l'agence régionale d'Alger de la Cacobatph, la directrice de l'agence, Mme Benoudjitt Samira, a précisé que cette campagne, qui s'étendra jusqu'au 31 janvier courant à travers l'ensemble des agences et structures de wilaya relevant de la Caisse, vise à faire connaître le nouveau service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale.

La responsable a indiqué que ce service avait pour objectif de faciliter et d'accélérer les opérations de paiement à distance des cotisations de sécurité sociale, en garantissant leur règlement régulier, sans avoir à se déplacer, et en évitant les retards liés aux délais de paiement, contribuant ainsi, a-t-elle dit, à la simplification et à l'allègement des procédures administratives.

Le service de prélèvement automatique des cotisations "s'inscrit dans le cadre de la numérisation

et de la modernisation des moyens de paiement visant à améliorer la qualité des services fournis aux affiliés de la Cacobatph, tout en assurant un gain de temps et d'efforts et en renforçant la transparence", a affirmé la même responsable.

Elle a, en outre, fait observer que ce service constitue "un apport qualitatif au système des services électroniques, qui compte 23 services numériques proposés par la Cacobatph à ses affiliés", précisant que "99 % des opérations de déclaration des cotisations s'effectuent désormais à distance".

De son côté, la conseillère en communication à la Direction générale de la Cacobatph, Mme Samiha Ouali, a indiqué que le service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale est de nature à renforcer les services numériques fournis par la Caisse au profit de 59.000 entreprises affiliées.

La campagne d'information sur le prélèvement automatique comprend plusieurs activités, notamment l'organisation de journées portes ouvertes et de journées de sensibilisation à travers le territoire national, afin de fournir des explications détaillées sur ce nouveau service, a-t-elle soutenu.

POUR RENFORCER SA PRÉSENCE NUMÉRIQUE LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ANNONCE LE LANCEMENT DE SON NOUVEAU SITE ÉLECTRONIQUE

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, mercredi dans un communiqué, le lancement de son nouveau site électronique, et ce, dans le cadre du renforcement de sa présence numérique visant à faciliter l'accès à l'information.

Cette mesure s'inscrit "dans le cadre des efforts du ministère pour moderniser les outils de communication institutionnelle, ce site étant un espace de communication référentiel à même de faciliter l'accès à l'information, de renforcer la transparence et de rapprocher les services du secteur des jeunes, des acteurs et des institutions", lit-on dans le communiqué. "Le site <https://mjeunesse.gov.dz> offre un contenu actualisé comprenant les nouveautés, les programmes, les opportunités et les activités nationales, en sus d'espaces dédiés à la présentation des politiques et des initiatives du secteur, en cohérence avec l'orientation stratégique de l'Etat vers la numérisation de l'administration et l'amélioration de la qualité de la communication publique", précise la même source.

A ce titre, le ministère de la Jeunesse a invité toutes les personnes intéressées à visiter le site et à consulter son contenu, en tant que canal officiel pour l'information, le suivi et l'interaction, via le lien susmentionné.

R.S

DES FAITS ET DES VÉRITÉS... DES FAITS ET DES VÉRITÉS...

PROBLÈME DU GROENLAND

LA FIN DE L'OTAN ?

Les menaces américaines contre le Groenland ont forc   l'Europe    repenser les fondamentales m  me de l'OTAN. La politique   trang  re de Trump allie un interventionnisme mondial avec des ambitions n  o-monro  stes plus pr  s de chez lui. Il en r  sulte une Alliance atlantique confront  e    une   rosion non pas de la part d'ennemis ext  rieurs, mais de son propre centre de pouvoir.

Par Uriel Araujo
In mondialisation.ca

Le s  nateur d  mocrate Chris Murphy a d  clar   que « ce serait la fin de l'OTAN » si les Etats-Unis annexaient le Groenland, une remarque suscit  e par la d  claration du pr  sident Donald Trump selon laquelle Washington « ferait quelque chose au Groenland, qu'ils le veuillent ou non ».

Un tel avertissement alarmiste est maintenant soudainement devenu une partie du d  bat grand public    travers l'Europe, alors que l'Allemagne promet un r  le plus important dans l'Arctique et que de hauts fonctionnaires en France, en Pologne et au Danemark discutent ouvertement de plans d'urgence contre une menace venant non pas de Moscou, mais de l'Alliance atlantique elle-m  me.

La fixation renouvel  e de Trump sur le Groenland ne peut   tre rej  t  e comme un autre exc  s rh  torique. Jeremy Shapiro (directeur de recherche du Conseil europ  en des relations   trang  res) a expliqu   comment la pression am  ricaine pourrait gagner le Groenland, en exploitant les vuln  rabilit  s   conomiques, en manipulant les dispositions de s  curit   et m  me en recourant    l'intimidation militaire pure et simple. Le sc  nario n'est plus purement th  orique. Les m  dias tels que The Guardian, CNN, Al Jazeera, CNBC et le Financial Times ont tous fait   tat, ces derniers jours, de consultations d'urgence au sein de l'OTAN et de l'UE sur la facon de r  agir si un membre de l'OTAN mena  t un autre d'une invasion.

Pendant des ann  es, les analystes de l'ensemble du spectre id  ologique ont pr  dit que Trump, parfois d  peint    tort comme un isolationniste « pro-russe », « tuerait » l'OTAN en s'en retirant. Les atlantistes et certains commentateurs anti-imp  rialistes ont converg   sur la m  me conclusion, bien qu'avec des jugements moraux oppos  s. Ironiquement, Trump ne menace pas l'avenir de l'OTAN par la retraite, mais risque son effondrement par une escalade si agressive qu'il retourne la logique de l'Alliance    l'envers. Il s'av  re qu'une pr  miss e d'alliance sur la d  fense collective contre les menaces ext  rieures ne peut pas survivre si sa puissance dirigeante menace ouvertement de conqu  rir le territoire alli  .

Pas du tout un « pacificateur »

En 2024, j'ai fait valoir que Trump n'  tait pas du tout un « paci-



ficateur». On peut se rappeler que, au cours de son premier mandat, le dirigeant am  ricain a intensifi   la guerre a  rienne, en particulier au Y  emen, assoupli les r  gles relatives aux frappes de drones, augment   le d  ploiement de troupes dans plusieurs th  âtres et a abaiss   le seuil d'«action directe» mortelle en dehors des zones de guerre d  clar  es.

Maintenant, la r  cente intervention soutenue par les Etats-Unis contre le Venezuela signale clairement la d  termination de Washington    r  affirmer le contr  le de son h  misph  re, ressuscitant ainsi une version brute du XXIe si  cle de la doctrine Monroe.

Beaucoup ont suppos   que l'hostilit   de Trump envers l'OTAN, loin d'  tre motiv  e par l'«isolationnisme»,   tait purement centr  e sur les questions de partage du fardeau. Il y avait une part de v  rit  t    cela. Comme discut  e    la mi-2024, la rh  torique s  v  re de Trump a entra  n   des augmentations massives des d  penses europ  ennes de d  fense (ce qui   tait probablement son objectif, de toute fa  on).

Trump, en tout cas, a effectivement abandonn   « America First » comme slogan de r  duction et a plut  t adopt   un interventionnisme agressif dans le monde entier, allant m  me au-del   des n  o-n  o-cons, avec des ambitions territoriales du XIXe si  cle, envisageant ouvertement les annexions et les protectorats. C'est le contexte de la crise d'aujourd'hui.

L'ironie est alors frappante. Trump peut en effet « tuer l'OTAN », mais pas avec « isolationnisme » ou en retirant les troupes am  ricaines. Il risque de le tuer en rendant l'article 5 absurde. Si le Danemark est menac   par les Etats-Unis au sujet du Groenland, qui l'OTAN d  fend-elle ? Si la France et l'Allemagne sont forc  es de planifier contre un d  m  nagement am  ricain dans l'Arctique, la cr  dibilit   de l'Alliance s'effondre de l'int  rieur. Ainsi, l'objectif de l'OTAN

est min   par l'hyper-interventionnisme am  ricain d'encercler la Russie et de conqu  rir des territoires riches en ressources. Un tel interventionnisme ne reconna  t aucun alli  , seulement des subordonn  s et des vassaux.

La situation strat  gique plus large renforce cette lecture. Comme je l'ai soutenu en 2024, certaines parties de l'establishment de la politique   trang  re am  ricaine exhortaient d  j      s'  loigner de l'Europe, for  tant ainsi les Europ  ens    « se d  fendre » tandis que Washington se concentr  ait ailleurs. Pourtant, l'approche de Trump est encore plus radicale et contradictoire. Il signale sa volont   de d  grader l'implication en Ukraine, tout en coin  ant simultan  ment la Russie dans l'Arctique par des menaces explicites contre le Groenland.

Dans le m  me temps, il pivote non seulement vers l'Asie ou le Pacifique, mais aussi agressivement vers le continent am  ricain lui-m  me, mena  tant le Mexique, faisant pression sur la Colombie, frappant le Br  sil avec des tarifs et des sanctions, tout en d  clarant ouvertement ses intentions de « diriger » le Venezuela.

Objectifs strat  giques de longue date

Les menaces du Groenland sont bien s  r indissociables des int  r  ts am  ricains sur l'  nergie et les ressources, en particulier les terres rares et les routes arctiques. Ces menaces r  v  lent des objectifs strat  giques de longue date des Etats-Unis, maintenant exprim  s sans d茅tour, sans camouflage diplomatique ni ambigu  t  . Une fois que le masque est tomb  , le discours devient suffisamment brut pour choquer m  me les observateurs chevronn  s. Les r  actions europ  ennes refl  tent ce choc. Fait int  ressant, la Premi  re ministre italienne Giorgia Meloni, ainsi que le Fran  ais Emmanuel Macron, appellent maintenant    l'Europe    renouer le dialogue avec la Russie,

en partie par peur d'  tre pi  g  e entre l'impr  visibilit   de Washington et une d  fense europ  enne sous-financ  e. Les d  cideurs politiques de l'UE d  battent ouvertement de la mani  re de dissuader une prise de contr  le militaire am  ricaine du Groenland, une id  e qui aurait sembl   absurd   il y a quelques ann  es    peine. Ces discussions soulignent le fait que la coh  sion atlantique d  pendait moins de valeurs communes que de la retenue de Washington.

La dure v  rit   est que Trump est loin d'  tre le seul probl  me de l'OTAN. L'Alliance a longtemps   t   tendue par des scandales de corruption et de profondes contradictions internes, notamment la question turque, comme je l'appelle.

Depuis des ann  es, l'OTAN s'adapte    des priorit  s strat  giques mutuellement incompatibles,    des applications s  lectives de « valeurs partag  es » et    des diff  rends intra-alliances non r  solus. La posture extr  me de Washington aujourd'hui expose et agrave les lignes de faille qui   taient d  j   int  gr  es dans la structure de l'Alliance. Le « facteur Trump » pourrait bien   tre le point de basculement, ouvrant la voie   , disons,    la Turquie qui s'oppose ouvertement    la Gr  ce et autres.

Quoi qu'il en soit, le pr  sident am  ricain annonce maintenant que les Etats-Unis gouverneront le Venezuela, la bande de Gaza en Palestine, ainsi que le Groenland. S'agit-il de « pivoter vers le Pacifique » ou de poss  der l'h  misph  re occidental dans une approche n  o-monro  ste qui regarde m  me le Canada ? La superpuissance atlantique, surcharg  e comme elle est, veut tout, et plus encore. Et Trump le proclame de mani  re flagrante, sans pr  textes humanitaires et sans embarras. Avec les masques humanitaires et d  mocratiques enfin partis, le roi est maintenant nu. Et furieux.

U.A

35^e COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS DE FOOTBALL DES SCANDALES D'ARBITRAGE SOUS PRESSION ET LES MANŒUVRES DU MAKHZEN

La 35e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football a été marquée par de graves scandales d'arbitrage, entachant le déroulement de la compétition, au cours de laquelle des procédés non réglementaires ont été utilisés afin de favoriser le pays hôte et lui permettre d'accéder aux tours avancés de la compétition, au détriment d'autres sélections, dont l'Algérie.

Cette dernière a, d'ailleurs, saisi la Confédération africaine de football (CAF) ainsi que la Fédération internationale de football (FIFA), après son élimination en quarts de finale face au Nigeria (0-2), consécutive à de graves erreurs d'arbitrage.

Les observateurs s'accordent à dire que l'élimination de la sélection algérienne de la course au titre a été orchestrée en coulisses et exécutée à travers un arbitrage partial et flagrant. A titre d'exemple, une main manifeste dans la surface n'a pas été sanctionnée par un penalty, en plus de cartons distribués sans justification, ayant pesé négativement sur le moral et le rendement des joueurs algériens tout au long de la rencontre, rendant ainsi l'élimination quasi inéluctable.

Selon plusieurs analyses, l'arbitrage s'est appuyé sur une stratégie visant à affaiblir psychologiquement les "Verts" dès le premier quart d'heure du match, en accentuant la pression mentale sur l'équipe, ce qui a affecté l'aspect psychologique, la mise en place tactique et l'efficacité collective. Un scénario similaire a été observé lors des rencontres du pays organisateur face à la Tanzanie et



au Cameroun, où les arbitres ont, à chaque fois, omis de siffler des penalties en faveur des sélections tanzanienne et camerounaise. Des situations qualifiées par des experts en arbitrage de "scandales honteux", sans précédent dans l'histoire des phases finales de la CAN, illustrant, selon eux, l'ingérence du Makhzen à travers le président de l'instance footballistique nationale et son influence sur le déroulement de la compétition, notamment en matière d'arbitrage. Une telle situation ne saurait augmenter l'organisation d'un football équitable et de compétitions propres, tant un arbitrage défaillant porte atteinte au jeu avant même son coup d'envoi. Plusieurs matchs de cette édition ont ainsi été marqués, contrairement aux précédentes CAN, par des comportements inhabituels et des pratiques suspectes, en particulier de la part des responsables du football du pays hôte.

Dans ce contexte, plusieurs médias internationaux, à l'instar des quotidiens britannique The Guardian et français Le Monde, ont révélé des affaires liées à la corruption dans le football africain, notamment en matière d'arbitrage et de mauvaise gouvernance, soulignant l'influence croissante de certaines figures controversées, dont le Marocain Fouzi Lekjaa, dont cette édition aurait mis en lumière l'implication dans des pratiques portant atteinte à l'image du football africain et à l'intégrité du jeu.

Dès lors, des interrogations se posent quant à l'indépendance réelle de la commission d'arbitrage de la CAF, placée sous la pression du pays organisateur, qui recourrait à des moyens illégitimes pour influencer ses décisions et faciliter le parcours de sa sélection, au lieu de privilégier le fair-play et la victoire sur le terrain. Une situation qui

donne à penser que la quête du trophée se ferait par la manipulation, la pression et les arrangements, plutôt que par la compétence et le jeu loyal. Les contours de ce scénario se seraient dessinés très tôt à travers des manœuvres visant à écarter les sélections les plus solides, susceptibles de faire obstacle aux ambitions du pays hôte et de l'empêcher de décrocher un sacre continental longtemps convoité.

Un tel comportement n'est, selon plusieurs observateurs, guère surprenant de la part d'un pays accusé par le passé de recourir à la corruption dans divers forums internationaux, et qui aurait reproduit ces pratiques dans le milieu footballistique africain, en s'appuyant sur des relations jugées douteuses avec des acteurs impliqués dans des affaires de corruption.

RS

JO DE 2028 UN MILLION DE BILLETS À PRIX RÉDUIT POUR ÉLARGIR L'ACCÈS AU PUBLIC

Par Hamida Indja

Les organisateurs des Jeux olympiques et paralympiques de Los Angeles en 2028 ont annoncé la mise en vente d'un million de billets, dans le but de rendre l'événement accessible au plus grand nombre de personnes.

Les organisateurs des Jeux olympiques et paralympiques de Los Angeles 2028 ont annoncé mardi la mise à disposition d'un million de tickets à 28 dollars (environ 24 euros). Cette annonce a été faite à la veille de l'ouverture officielle de la billetterie, prévue mercredi.

Lors d'une cérémonie symbolique organisée au Coliseum de Los Angeles, le président du comité d'organisation LA28, Casey Wasserman, a souligné que ces Jeux se veulent accessibles et inclusifs. Environ 300 anciens athlètes olympiques et paralympiques ont assisté à cet événement, qui accueillera la cérémonie d'ouverture ainsi que les épreuves d'athlétisme.

La vente des billets débutera par une phase d'inscription, suivie d'un tirage au sort attribuant des plages d'achat à partir du mois d'avril. Les organisateurs ont précisé qu'environ un tiers des billets seront proposés à moins de 100 dollars.

Selon l'ancienne nageuse olympique Janet Evans, ces billets à prix abordables permettront d'inspirer les jeunes générations, rappelant son expérience personnelle lors des Jeux de 1984 à Los Angeles.

Les Jeux de Paris 2024 ont fait l'objet de critiques en raison des prix élevés des billets. De son côté, la FIFA a également subi des critiques concernant le coût des billets pour la Coupe du monde 2026, dont plusieurs matches se joueront aussi à Los Angeles.

H1

FOOTBALL/ LIGUE 2 AMATEUR UNE 16^e JOURNÉE CHARNIÈRE POUR LANCER LA PHASE RETOUR

Le Championnat de Ligue 2 amateur de football entamera ce week-end la phase retour avec le déroulement de la 16e journée, marquée par plusieurs affiches importantes aussi bien dans la course à l'accession que dans la lutte pour le maintien, dans les deux groupes Centre-Est et Centre-Ouest. Dans le groupe Centre-Est, la reprise s'annonce particulièrement disputée, avec un leader, l'US Biskra (33 pts), appelé à réagir après deux défaites consécutives qui ont entraîné la résiliation à l'amiable du contrat de son entraîneur Aziz Abbas. Les Biskris, champions d'hiver, se déplaceront sur le terrain de l'IB Khemis El Khechna, une formation relégable mais dos au mur, tandis que leur dauphin, le CA Batna (31 pts), sera en déplacement mardi chez l'US Chaouia (3e, 28 pts), dans un choc au sommet qui pourrait redistribuer les cartes. Le MO Bejaia et la JSD Jijel, logés au quatrième rang (26 pts), tentent de rester au contact du trio de tête. Les Béjaouis rendront visite au MSP Batna, avant-dernier, alors que les Jijéliens, en pleine

restructuration après la séparation avec l'entraîneur Mohamed Manaa et son staff, accueilleront le HB Chelghoum Laid, lanterne rouge du groupe. A Annaba, l'USMAn (8e, 22 pts) recevra le NRB Télaghma, alors que le CR Béni Thour, solide à domicile, sera opposé au MO Constantine, désormais engagé dans une nouvelle ère administrative avec l'élection de Mohamed Boulahbib à la présidence du club. La journée sera également marquée par les rencontres JS Bordj Menaïel - NRB Béni Oulbane et AS Khroub - NC Magra, deux duels importants pour des équipes cherchant à s'éloigner de la zone rouge.

Dans le groupe Centre-Ouest, le leader, la JS El Biar (35 pts), championne d'hiver, ouvrira cette 16e journée en déplacement à Tiaret face à la JSMT locale, avec l'objectif de confirmer son statut et de consolider son avance en tête du classement. Son poursuivant immédiat, l'USM El Harrach (31 pts), sera en déplacement périlleux à Saïda contre le MCS, dans un match programmé mardi, alors que le RC Kouba (3e, 29 pts) tentera de poursu-

ivre sa bonne dynamique face au WA Mostaganem. Le CR Témouchent (4e, 28 pts), freiné lors de la précédente journée, se rendra à Oran pour affronter l'ASMO, tandis que l'ESM Koléa accueillera le RC Arbâa, dans un match capital pour le maintien.

En bas de tableau, le duel GC Mascara - CRB Adrar et la confrontation JS Texraïne - US Béchar Djedid, programmée à huis clos, opposeront des équipes en grande difficulté, appelées à réagir dès l'entame de la phase retour.

La rencontre WA Tlemcen - NA Hussein-Dey, prévue le mardi 27 janvier, viendra clore cette 16e journée étalée sur plus d'une semaine, en raison du déroulement des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie.

Après une phase aller riche en rebondissements, cette première journée retour s'annonce déterminante pour fixer les tendances, tant pour les prétendants à l'accession que pour les formations engagées dans une lutte acharnée pour le maintien, dans un championnat plus que jamais indécis.

RS

ENTRE NOUS

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

UNE PENSÉE POUR HADJ RAHIM

Décédé le 13 janvier 2017 à Alger, des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de 83 ans...

Le réalisateur de télévision Hadj Rahim reste étroitement associé à l'ex-Radiodiffusion télévision algérienne des années 1970-1980, la RTA de l'âge du noir et blanc, pour laquelle il s'illustra comme l'homme de la caméra cachée. Le jeune Hadj Rahim a un temps quitté Alger pour Paris. De retour à Alger au début des années 1970, on le retrouve en particulier au générique des Vacances de l'inspecteur Tahar de Moussa Haddad, dont Hadj Rahim fut l'assistant.

Dans les fictions ultérieures à la séquence de la Caméra invisible, fictions dont Hadj Rahim sera inva-

riablement le scénariste, il se distingue avec Le Mariage des dupes (Ars al moughaffalin, 1978) interprétée par Mustapha El-Anka et Ouardia Hamtouche, et surtout Un aller simple (Mechia bila raj'a, 1980). En 1982, Hadj Rahim s'attelle à Serkadj, une fiction sur la prison de Barberousse à Alger, puis Khoud ma âtak Allah (1983), et poursuivra avec La Fin d'une grève (1992), Le Portrait (1994) et un feuilleton Hikayat ennas (2005). Paix à son âme.

Publié par A.Hammouche sur Facebook dans Le Journal des Artistes, le 13 janvier 2026



ZEN COMME LEONARD EULER

Quand on a annoncé à Leonhard Euler qu'il allait devenir complètement aveugle, il aurait répondu avec un calme zen : "Tant mieux. J'aurai moins de distractions pour mes mathématiques." Il est difficile de ne pas admirer un tel état d'esprit.

Sur le portrait peint par Emanuel Handmann en 1753, Euler commençait déjà à perdre la vue de son œil droit, un rappel silencieux de combien de ses plus grandes contributions ont été réalisées malgré une vision défaillante.

Voici l'histoire remarquable de cet homme extraordinaire. Euler a commencé à avoir des problèmes avec son œil droit à l'âge de 31 ans, après avoir contracté une forte fièvre en 1738 qui l'a rendu presque complètement aveugle de cet œil. Ses détracteurs l'appelaient cruellement "Cyclope", mais Euler n'y prêtait aucune attention. Il avait des choses bien plus importantes à faire que de se soucier des moqueries. Son œil gauche a ensuite développé une cataracte, et à 59 ans, en 1766, une opération chirurgicale ratée l'a rendu totalement aveugle.

Mais voici ce qui est absolument stupéfiant : la cécité n'a pas du tout diminué la productivité d'Euler. Au contraire, elle l'a augmentée. Il a produit la moitié de son œuvre scientifique monumentale alors qu'il était complètement aveugle, dictant ses travaux à ses fils, ses collègues et son petit-fils par alliance. Son esprit, aiguisé dès son jeune âge par une mémoire exceptionnelle, continuait à calculer sans relâche. Sa mémoire était si phénoménale qu'il se souvenait de ce qu'il avait lu, jusqu'aux détails de la première et de la dernière ligne de chaque page de ses volumes. Le dernier acte de sa vie illustre parfaitement sa passion inextinguible pour les mathématiques. Le 18 septembre 1783, après avoir voyagé avec sa famille, Euler discutait de la planète Uranus nouvellement découverte avec un étudiant et en calculait l'orbite. C'est à ce moment-là qu'il a subi une hémorragie cérébrale qui l'a emporté immédiatement. Son éloge funèbre contenait cette phrase devenue célèbre : "Euler a cessé de calculer."

Leonhard Euler est largement considéré comme le mathématicien le plus prolifique et l'un des plus influents qui ait jamais vécu. Le mathématicien français Pierre-Simon Laplace disait : "Lisez Euler : il est notre maître en tout." L'historien des mathématiques Eli Maor l'a appelé "le Mozart des mathématiques". Il existe une page Wikipédia entière intitulée "Liste des choses nommées d'après Leonhard Euler". C'est vous dire à quel point son influence est omniprésente en mathématiques, physique, ingénierie, astronomie, mécanique des fluides, optique et théorie musicale.

Ce qui me frappe le plus dans l'histoire d'Euler, c'est que sa cécité est souvent mentionnée en passant, voire pas du tout, dans les textes qui parlent



de lui. Pourquoi ? Parce que dans le monde des mathématiques et des sciences, on ne voyait pas un homme aveugle. On voyait seulement ses contributions extraordinaires. Sa cécité ne le définissait pas. Ses découvertes, oui.

Cette histoire devrait inspirer chacun d'entre nous, Euler nous enseigne que les obstacles physiques, aussi graves soient-ils, ne peuvent pas arrêter un esprit déterminé et passionné. Il nous montre que ce qui compte vraiment, ce n'est pas ce qu'on ne peut pas faire, mais ce qu'on choisit d'accomplir malgré tout.

Alors la prochaine fois que vous pensez que quelque chose est trop difficile, que vous n'avez pas les bonnes conditions, que les obstacles sont trop grands, souvenez-vous de Leonhard Euler, cet homme qui a révolutionné les mathématiques modernes alors qu'il était plongé dans l'obscurité totale. Il n'avait pas besoin de voir le monde pour le comprendre et le transformer. Il avait juste besoin de sa passion, de sa mémoire extraordinaire, et de son refus absolu d'abandonner. Cette publication va certainement faire plaisir à un des mes abonnés Leonhard Euler

"Moins de distractions pour mes mathématiques." Quelle leçon de vie.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 14 janvier 2026

L'OISEAU QUI NE CHANTE QU'UNE SEULE FOIS

Selon une légende, il est un oiseau qui ne chante qu'une seule fois de toute sa vie, plus sûrement que n'importe quelle autre créature qui soit sur terre. Dès l'instant où il quitte le nid, il part à la recherche d'un arbre aux rameaux épineux et ne connaît aucun repos avant de l'avoir trouvé. Puis, tout en chantant à travers les branches sauvages, il s'empale sur l'épine la plus longue, la plus acérée. Et, en mourant, il s'élève au-dessus de son agonie dans un chant qui surpassé celui de l'alouette et du rossignol. Un chant suprême !



« Vous avez cherché l'Autre en cheminant longtemps. Vous ne voyez pourtant que vous, rien que vous ! ». C'est que l'objet de la quête n'est pas en dehors de vous, il est en vous. Simorgh demeure invisible pour les yeux, indiscernable par la parole, inaudible à l'ouïe. Il ne vous reste qu'à plonger dans le feu de sa Présence et disparaître. De cet état, personne n'est revenu.

Comment en faire alors le récit ? S'interroge 'Attâr.

Homme, la saison de ta migration n'est pas encore venue; attends que le vent se lève, alors tu déployeras ton vol vers ces régions inconnues que ton cœur demande. Rejoins ceux qui cherchent à répondre à l'appel, dans la simplicité d'un cœur débordant d'amour.

Tantôt j'aurais voulu être un de ces guerriers errant au milieu des vents et des nuages; tantôt j'enviais jusqu'au sort du bois que je voyais réchauffer par le feu. Une feuille séchée que le vent chassait devant moi, murmuraient :

« Arbres, herbes, oiseaux, terre, air, lumière, témoignent de l'amour de Dieu, tout prie, tout chante gloire à Dieu. Souvent j'ai suivi des yeux les oiseaux de passage qui volaient au-dessus de ma tête; j'aurais voulu être sur leurs ailes, pour rejoindre en silence cet Amour qui manque à tout amour. Le chant c'est l'amour. L'amour c'est un fleuve. Il s'enfonce dans la terre, la nourrit. Il poursuit son cours, il apparaît ici ou là, invincible, inaltérable. C'est pour écouter le chant si pur, que j'aurais voulu être sur leurs ailes, afin d'entendre chanter le vent qui passe, la rose qui brûle incendiée par l'Amour. »

« Le remède à la souffrance se trouve dans la souffrance... »

(ER Rûmi)

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 13 janvier 2026



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

MISE EN ÉCHEC DE TENTATIVES D'INTRODUCTION DE PLUS DE 3 QX DE KIF TRAITÉ EN UNE SEMAINE

Des tentatives d'introduction de plus de trois (3) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 40 narcotrafiquants ont été arrêtés, lors d'opérations exécutées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période allant du 08 au 13 janvier en cours, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 08 au 13 janvier 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté (5) éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exé-



cutées à travers les Régions Militaires, (40) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (3) quintaux et (4) kilogrammes de kif traité provenant des

frontières avec le Maroc, alors que (34,7) kilogrammes de cocaïne et (222.218) comprimés psychotropes ont été saisis".

"À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et

Illizi, des détachements de l'ANP ont arrêté (200) individus et saisi (36) véhicules, (132) groupes électrogènes, (107) marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", selon le bilan.

De même, "12 autres individus ont été appréhendés et un (1) fusil mitrailleur de type FMPK, (3) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, (4) fusils de chasse, (33.050) litres de carburants destinés à la contrebande ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes".

Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de (71) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (205) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan de l'ANP.

APS

CINÉMA

TROISIÈME RENCONTRE PARTICIPATIVE ENTRE MME BENDOUDA ET LES PROFESSIONNELS DU CINÉMA

L'importance du film documentaire dans la préservation de la mémoire collective, ainsi que la nécessité d'adopter, à l'avenir, une approche intégrée conciliant cinéma commercial et cinéma d'auteur, ont été au centre de la troisième rencontre participative qui a réuni la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, avec les professionnels du cinéma, selon un communiqué du ministère publié mercredi.

Accueillie au siège du ministère de la Culture et des Arts à Alger, cette rencontre avec une élite de professionnels du 7e Art, s'est fixée pour but de "concrétiser une vision pratique et stratégique pour la relance du cinéma algérien, garantissant la production d'oeuvres de haute qualité et la constitution d'un public conscient et actif, capable de soutenir la créativité cinématographique nationale et la hisser aux niveaux local et international".

Les participants à cette rencontre ont abordé "l'importance du film documentaire en tant que l'une des formes majeures d'expression cinématographique, ainsi que son rôle dans l'observation de la réalité sociale, la sauvegarde de la mémoire collective et l'accompagnement des mutations sociétales".

"La nécessité d'adopter, à l'avenir, une approche globale combinant cinéma commercial et cinéma d'auteur, afin de dynamiser l'économie du cinéma algérien, tout en préservant le goût du public et en élevant la valeur artistique et esthétique des œuvres", a également été soulignée lors de cette rencontre, indique le communiqué.

Par ailleurs, les cinéastes ont discuté de "modèles innovants pour l'exploitation des salles de cinéma", notamment à travers l'"ouverture à des opérateurs privés qualifiés", conformément à des cahiers de charges rigoureux garantissant une "gestion de qualité, la pérennité de l'activité et la création d'un environnement économique favorable au développement d'une industrie cinématographique nationale durable".

Le "rôle des ciné-clubs dans l'animation de la scène culturelle, l'élargissement de la base du public cinéphile et la construction d'une conscience esthétique et critique, notamment chez les jeunes", ont également été parmi les aspects marquants de cette rencontre, tout comme l'"accompagnement des projections par des débats et des analyses" qui conduiraient à l'ancrage d'une "culture de visionnage réfléchie" et l'importance de "sou-

tenir ces clubs, par l'encadrement de leurs activités afin de renforcer la présence du cinéma dans l'espace culturel public".

Dans ce contexte, Mme Bendouda a valorisé le "rôle central" de la Fédération des ciné-clubs, en tant que cadre organisationnel fédérateur chargé de coordonner les efforts, unifier les programmes et renforcer la coopération entre les différents ciné-clubs à travers le pays, permettant ainsi l'élaboration d'un projet culturel cinématographique structuré et durable.

La ministre a réitéré la disponibilité de son département à "accompagner et soutenir ces initiatives, de manière à renforcer la participation culturelle et à élargir la base du public cinématographique".

La ministre de la Culture et des Arts avait auparavant tenu des rencontres similaires avec les représentants du 7e Art en Algérie, au cours desquelles elle avait abordé plusieurs axes importants pour l'amélioration et le développement du fait cinématographique, depuis l'étape de l'illusion narrative jusqu'à celle de la diffusion publique dans ses dimensions esthétiques et sociologiques.

RC

FOOTBALL / TRANSFERTS

ADAM OUNAS SIGNE AU CLUB QATARI D'AL-SHAMAL

L'attaquant international algérien Adam Ounas a rejoint les rangs du club qatari d'Al-Shamal pour un contrat de six mois, dans le cadre d'un transfert libre, a annoncé le club évoluant en Qatar Stars League mercredi.

Le club qatari a écrit sur son site officiel : "Al-Shamal annonce la signature officielle du joueur algérien Adam Ounas. Le club a recruté Adam Ounas sous la forme d'un transfert libre pour une durée de six mois." Le joueur algérien avait signé au début de la saison en cours un contrat d'une année avec le club d'Al-Sailiya, avant que celui-ci ne soit résilié au début du mois de janvier. Avant Al-Sailiya, Ounas avait évolué la saison dernière sous les couleurs d'Al-Sadd, lors de sa première expérience en Qatar Stars League, sans toutefois parvenir à s'y imposer pleinement.

A noter que le joueur âgé de 30 ans avait pris part à la Coupe arabe de la FIFA-2025, disputée au Qatar (1-18 décembre 2025), au cours de laquelle il a joué trois matches : face au Soudan, rencontre durant laquelle il a été expulsé, puis contre l'Irak et enfin face aux Emirats arabes unis.



RS

ACCIDENTS DE LA ROUTE

25 MORTS ET 1282 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Vingt-cinq (25) personnes ont trouvé la mort et 1282 autres ont été blessées dans 1165 accidents de la route survenus entre les 4 et 10 janvier, dans plusieurs wilayas, indique, mercredi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Adrar avec 5 morts et 18 blessés dans 12 accidents de la route, précise la même source.

Concernant les accidents liés aux intoxications au monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau, les secours de la Protection civile ont pris en charge 77 personnes incommodées par ce gaz, déplorant toutefois le décès de 7 per-

sonnes dans les wilayas de Blida, Annaba, Bordj Bou Arréridj et Djelfa.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 888 interventions pour l'extinction de 520 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (89 incendies), Blida (37) et Oran (36).

RA